#### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

#### CANDIDATURE À L'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE PAR LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020-2021

à renvoyer par courriel à l'adresse suivante : deep1@ac-lyon.fr

### DÉPARTEMENT □ AIN □ LOIRE □ RHONE

NOM D'USAGE:	
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :  ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :  ADRESSE COMPLÈTE ÉTABLISSEMENT :  Date du 1er contrat ou agrément définitif :  (les maîtres délégués ne peuvent pas faire acte de candidature)  Échelon :  Grade : instituteur(trice)   instituteur(trice)/PCEG    Diplômes universitaires¹ (baccalauréat exclu) :  Diplômes professionnels¹ (sont exclus : CAP, diplôme d'instituteur ou diplôme d'études supérieures d'instituteur, DEUG enseignement 1er degré) :  1 joindre obligatoirement une copie  Je soussigné (e)	NOM D'USAGE : NOM DE FAMILLE :
ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :	PRENOM:
ADRESSE COMPLÈTE ÉTABLISSEMENT :	DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
Date du 1er contrat ou agrément définitif :	ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :
Date du 1er contrat ou agrément définitif :	
Grade: instituteur(trice) instituteur(trice)/PCEG   Diplômes universitaires¹ (baccalauréat exclu):	Date du 1er contrat ou agrément définitif :
Diplômes universitaires¹ (baccalauréat exclu) :	Échelon :
Diplômes professionnels¹ (sont exclus : CAP, diplôme d'instituteur ou diplôme d'études supérieures d'instituteur, DEUG enseignement 1er degré) :	Grade: instituteur(trice) instituteur(trice)/PCEG
DÉUG enseignement 1er degré):	Diplômes universitaires¹ (baccalauréat exclu) :
Je soussigné (e)sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles au titre de l'année scolaire 2020-2021.  J'ai pris note que ma candidature est déposée sous réserve de la publication de la circulaire ministérielle précisant les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2020-2021	DEUG enseignement 1er degré) :
sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles au titre de l'année scolaire 2020-2021.  J'ai pris note que ma candidature est déposée sous réserve de la publication de la circulaire ministérielle précisant les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2020-2021	<sup>1</sup> joindre obligatoirement une copie
titre de l'année scolaire 2020-2021. J'ai pris note que ma candidature est déposée sous réserve de la publication de la circulaire ministérielle précisant les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2020-2021	Je soussigné (e)
ALe	titre de l'année scolaire 2020-2021. J'ai pris note que ma candidature est déposée sous réserve de la publication de la circulaire ministérielle
	A Le

Signature:

# ANNEXE DFIE MISSION INNOVATION EXPÉRIMENTATION (MIE/CARDIE) Fiche annexe 1

#### RECRUTEMENT D'INGÉNIEURS - Mission innovation expérimentation du Pôle DFIE

BIR nº 29 du 18 mai 2020

Réf: DFIE/Mission Innovation Expérimentation (CARDIE)

#### Mission

Sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique à la Formation Innovation Expérimentation et du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation, l'ingénieur en développement de l'innovation contribuera à la mise en place d'une dynamique « expérimentation-innovation » en assurant l'ingénierie de l'activité de la mission innovation. Il accompagnera, managera les acteurs de l'innovation (CD, CM, équipes) dans les projets et les démarches en lien avec les orientations académiques innovation.

Voici la liste des activités que l'ingénieur en développement de l'innovation pourra être amené à réaliser pour accompagner des équipes en expérimentation, sous la responsabilité de l'adjoint au délégué chargé de la mission innovation expérimentation au sein du pôle DFIE :

- soutenir la coordination de la politique académique d'innovation,
- développer des actions partenariales notamment avec la recherche,
- élaborer et piloter le plan de formation initiale et continue des acteurs de l'innovation,
- piloter et mettre en œuvre le plan académique de formation,
- participer aux actions de valorisation et de promotion de l'innovation,
- participation à l'activité globale du pôle DFIE sur la dominante innovation mais aussi sur la dominante formation.

#### Profil:

- temps complet ou mi-temps en décharge,
- personnel du premier ou second degré quel que soit le statut,
- agilité organisationnelle nécessaire pour faire face aux besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire,
- master MEEF souhaité (ou titre ou diplôme équivalent),
- pratiques et ingénierie de la formation ou Formation de formateurs recommandé.

#### Compétences associées :

- connaissance suffisante du fonctionnement du système éducatif premier et second degré, (lignes hiérarchiques, les modes de communication, les enjeux et orientations du système éducatif...),
- capacité à s'adapter aux besoins de la CARDIE (Mission Innovation du pôle),
- esprit d'initiative, sens des responsabilités et de la loyauté, appétence pour le travail en équipe,
- mobilité, donc capacité à se déplacer dans le département ou dans l'académie,
- expérience en conduite et en démarche de projet et en formation continue, en accompagnement et/ou en mise en œuvre de projets,
- capacité à organiser et conduire une réunion de travail, à prendre la parole devant un groupe, à faire des synthèses et des comptes rendus,
- compétences managériales,
- maîtrise des outils numériques (outils bureautique et outils de travail à distance) et capacités d'adaptation dans un environnement numérique en évolution.

#### Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier,
- entretien devant une commission,
- Dépôt des candidatures au plus tard le 7 juin 2020.

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Jean Charles DIRY, IA-IPR, Conseiller académique, recherche-développement, innovation, expérimentation, par mail à **dfie-mie@ac-lyon.fr** 

#### **DFIE MIE (CARDIE)**

Délégation Formation Innovation Expérimentation Mission Innovation Expérimentation (ex CARDIE) Rectorat - Pôle Croix Rousse - 92 rue de Marseille - BP 7227 - 69354 Lyon cedex 07 04 72 80 66 19, dfie-mie@ac-lyon.fr

# ANNEXE DFIE MISSION INNOVATION EXPÉRIMENTATION (MIE/CARDIE) Fiche annexe 2

#### RECRUTEMENT DE CHARGÉS DE MISSION ACCOMPAGNEMENT INNOVATION

BIR nº 29 du 18 mai 2020

Réf : DFIE Mission Innovation Expérimentation (CARDIE)

#### Mission:

Sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique à la Formation Innovation Expérimentation et du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation, le chargé de mission contribuera à la mise en place d'une dynamique « expérimentation-innovation » en assurant l'ingénierie de projet du suivi d'équipes en expérimentation. Il sera un appui au développement de nouvelles professionnalités pour aider aux démarches d'innovation et d'expérimentation dans les écoles et établissements suivis par la DFIE Mission Innovation Expérimentation (Ex CARDIE).

#### A ce titre il participera à :

- l'activité générale de la Mission Innovation Expérimentation du pôle DFIE,
- l'accompagnement des expérimentations et de l'innovation,
- l'ingénierie de la formation initiale et continue des acteurs de l'innovation.

Cette mission est à effectuer **en plus de son temps de service** et sera rémunérée selon la nature des activités confiées entre 1,5 et 3 IMP (Indemnités pour mission particulière : le taux de l'unité de compte est de 1250 euros).

#### Profil:

- · Personnel du premier ou second degré quel que soit le statut,
- Agilité organisationnelle nécessaire pour faire face aux besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire.

#### Compétences associées :

- Expérience en conduite et en démarche de projet,
- Expérience en formation et en accompagnement d'équipes,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et du travail en équipe,
- Connaissances de l'organisation scolaire et du système éducatif,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité à s'adapter aux besoins de l'organisation,
- Maîtrise des outils numériques.

#### Modalités de recrutement :

- Sélection sur dossier,
- · Entretien devant une commission,
- Dépôt des candidatures au plus tard le 7 juin 2020

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Jean Charles DIRY, IA-IPR, Conseiller académique, recherche-développement, innovation, expérimentation, par mail à **dfie-mie@ac-lyon.fr** 

#### **DFIE MIE (CARDIE)**

Délégation Formation Innovation Expérimentation Mission Innovation Expérimentation (ex CARDIE) Rectorat - Pôle Croix Rousse - 92 rue de Marseille - BP 7227 - 69354 Lyon cedex 07 04 72 80 66 19, dfie-mie@ac-lyon.fr

# ANNEXE DFIE MISSION INNOVATION EXPÉRIMENTATION (MIE/CARDIE)

Fiche Annexe 3

#### RECRUTEMENT DE CHARGÉS DE MISSION EN DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

BIR nº 29 du 18 mai 2020

Réf: DFIE Mission Innovation Expérimentation (CARDIE)

#### Mission:

Sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique à la Formation Innovation Expérimentation et du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation, le chargé de mission en développement numérique, participera à la mise en œuvre opérationnelle des sites public et privé du site et à leur animation notamment, en assurant en coanimation avec un autre chargé de mission numérique les missions de webmaster du site du pôle DFIE.

Voici la liste des activités que le chargé de mission en développement numérique pourra être amené à réaliser :

- participer aux réunions du comité de pilotage de la DFIE-MIE (Cardie),
- participer aux regroupements et évènements de l'innovation,
- assurer le maintien opérationnel des sites privé (accessible aux équipes suivies en expérimentation et aux conseillers en développement) et public dans le respect de la réglementation RGPD,
- assurer le bon fonctionnement du site <a href="http://dfie.ac-lyon.fr/">http://dfie.ac-lyon.fr/</a> et de la newsletter,
- participer en équipe à la restructuration du site privé en fonction du cahier des charges,
- veiller à la sécurité du site,
- apporter un soutien technique à l'équipe de la DFIE-MIE pour la mise en ligne et la diffusion d'informations,
- mettre en œuvre et veiller au maintien opérationnel d'une liste de diffusion auprès des acteurs internes et externes de la DFIE-MIE,
- permettre le téléchargement des documents nécessaires aux équipes sur le site privé et l'accès des documents aux membres de la DFIE-MIE.

Cette mission est à effectuer **en plus de son temps de service** et sera rémunérée selon la nature des activités confiées entre 1,5 et 3 IMP (Indemnités pour mission particulière : le taux de l'unité de compte est de 1250 euros).

#### Profil recherché:

- personnel du premier ou second degré quel que soit le statut,
- agilité organisationnelle nécessaire pour faire face aux besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire.

#### Compétences professionnelles associées et savoir-être :

- esprit d'initiative, sens des responsabilités et de la loyauté, appétence pour le travail en équipe.
- connaissance du fonctionnement du système éducatif premier et second degré,
- bonne connaissance du cadre légal lié aux environnements numériques et notamment le cadre du RGPD,
- compétences en développement d'application numérique (développeur) et dans l'utilisation des outils et application de développement informatique (Wordpress, CSS, PHP, Framework MVC Symfony...).

#### Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier,
- entretien devant une commission,
- dépôt des candidatures au plus tard le 7 juin 2020.

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Jean Charles DIRY, IA-IPR, Conseiller académique, recherche-développement, innovation, expérimentation, par mail à **dfie-mie@ac-lyon.fr** 

#### **DFIE MIE (CARDIE)**

Délégation Formation Innovation Expérimentation Mission Innovation Expérimentation (ex CARDIE) Rectorat - Pôle Croix Rousse - 92 rue de Marseille - BP 7227 - 69354 Lyon cedex 07 04 72 80 66 19, dfie-mie@ac-lyon.fr

# ANNEXE DFIE DÉLÉGATION FORMATION INNOVATION EXPÉRIMENTATION Fiche annexe 4

#### RECRUTEMENT D'INGÉNIEURS FORMATION DU POLE DFIE

BIR n° 29 du 18 mai 2020 Réf : DFI/Ingénieur Formation

#### Mission:

La Délégation Académique à la Formation Innovation Expérimentation recrute des ingénieur-es de formation.

Ces postes sont à pourvoir au 1er septembre 2020.

L'ingénieur-e de formation assure la gestion et la coordination des actions de formation dans leur globalité, depuis l'émergence de l'offre jusqu'à leur évaluation, qualitative et quantitative.

#### A ce titre, il ou elle:

- accompagne la mise en œuvre de la politique nationale et académique de la formation des personnels, en application de schéma directeur de la formation continue.
- collabore avec les demandeurs et offreurs de formation (personnels, corps d'inspection, conseillers techniques, chefs d'établissement, IH2EF, INSPÉ, universités, Canopé, laboratoires de recherche...).
- veille à la faisabilité logistique, administrative et budgétaire et organise des commissions d'expertise ayant vocation à étudier les offres de formation, dans le respect des moyens alloués.
- coordonne l'action des formateurs, des formateurs académiques, des conseillers en développement intervenant dans le cadre des formations.
- participe à la conception, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des dispositifs de formation relevant des différents domaines dont il ou elle est chargé-e.
- s'assure, avec la direction de la gestion administrative de la formation (DGAF), de la saisie des dispositifs de formation sur l'application Gaïa.
- peut lui-même assurer les différentes saisies des actes administratifs et financiers liés à la mise en œuvre des formations.
- développe des modalités de travail en réseau en faveur de dynamiques académiques.

En fonction de l'évolution des missions confiées à la DFIE, il ou elle peut se voir confier de nouveaux dossiers.

#### Profil:

- temps complet,
- personnel cadre A du premier ou second degré,
- master "pratiques et ingénierie de la formation" souhaité (ou titre ou diplôme équivalent),
- formation de formateurs et expériences en qualité de formateur recommandées.

#### Compétences associées :

- Connaissance approfondie du fonctionnement du système éducatif premier et second degré, (lignes hiérarchiques, modes de communication...) ainsi que des enjeux et orientations liées à la formation initiale et continue des personnels de l'Education nationale,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités, loyauté, appétence pour le travail en équipe.
- Mobilité, capacité à se déplacer dans le département ou dans l'académie,
- Expertise en conduite et démarche de projet en formation continue, en accompagnement des personnels et des pratiques, en ingénierie de la formation,
- Agilité organisationnelle nécessaire pour faire face à des besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire,
- Capacité à organiser et conduire une réunion de travail, à communiquer,
- Compétences rédactionnelles,
- Compétences managériales,
- Maîtrise des outils numériques (outils bureautique et outils de travail à distance) et capacités d'adaptation dans un environnement numérique en évolution.

#### Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier,
- entretien devant une commission.

Les candidatures comporteront un curriculum vitae et une lettre de motivation. Elles devront être transmises à Monsieur Didier Quef, délégué académique à la formation, l'innovation et l'expérimentation **pour le 7 juin 2020** et par courriel à l'adresse suivante : dfie@ac-lyon.fr

#### **DFIE:**

Délégation Formation Innovation Expérimentation Rectorat – 92 rue de Marseille – BP 7227 – 69354 Lyon cedex 07 04 72 80 66 19, dfie@ac-lyon.fr

#### ANNEXE DFIE

# DÉLÉGATION FORMATION, INNOVATION, EXPÉRIMENTATION (DFIE) Annexe 5

## RECRUTEMENT DE FORMATEURS ET FORMATRICES ACADÉMIQUES (FA) POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

BIR n° 29 du 18 mai 2020 Réf : DFIE EV/FA2020

La délégation formation, innovation, expérimentation (Dfie) recrute, par appel à candidature, des professeurs/CPE du second degré pour assurer des missions de formation auprès des personnels de l'académie.

Le formateur académique (professeur certifié ou agrégé, PLP, CPE) est placé sous l'autorité du délégué académique à la formation, innovation, expérimentation et intervient dans toute l'académie. Pour mener à bien ses missions, le formateur académique bénéficie d'une décharge hebdomadaire de 6 heures, équivalente à :

- 128 heures annuelles d'intervention en présentiel ou à distance,
- 128 heures annuelles de travail de conception et d'élaboration des formations, de concertation, d'auto-formation et de participation aux formations de formateurs.

Le formateur académique accomplit le reste de son service dans son établissement d'affectation.

#### Missions:

Le formateur académique accomplit une mission d'enseignement ou d'éducation auprès des élèves de son établissement, et, en sa qualité de formateur, une mission de formation et d'accompagnement d'adultes sur l'ensemble du territoire académique.

Il participe à la mise en œuvre des axes du schéma directeur de la formation continue (B.O N°35 du 26/09/2019), d'une part en formation initiale des enseignants et des CPE stagiaires accueillis au sein de l'Inspé et, d'autre part, en formation continue des personnels administratifs, techniques, santé, social, enseignants et d'éducation dans le cadre du plan académique de formation.

Il intervient plus précisément dans le cadre :

- du pôle de professionnalisation (formation disciplinaire et transversale des professeurs stagiaires),
- des formations d'initiative locale,
- des actions locales prioritaires interdegrés,
- · des formations disciplinaires,
- des formations transversales élaborées et mises en place par la DFIE: mise en œuvre des réformes nationales, plan de formation des contractuels, formation obligatoire d'adaptation à l'emploi des AED et AESH, formation des AED en préprofessionnalisation, formations institutionnelles statutaires...

Le formateur académique est amené à participer à la conception de parcours de formation hybrides (m@gistère). Il intervient également dans des missions d'accompagnement individuel ou collectif.

Il prend en charge plus particulièrement les contenus liés à sa dominante : ASH (la détention du 2 CA-SH/CAPPEI pour intervenir dans ces actions de formation sera appréciée), Éducation prioritaire, Numérique, FLE/FLS...

#### Profil recherché:

- personnel du second degré titulaire affecté à temps plein dans un établissement public,
- certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) souhaité; à défaut, obligation de le préparer dès la prise de fonction,
- expérience en formation d'adultes appréciée.

#### Compétences professionnelles et savoir-être :

- connaissance du système éducatif et des fondamentaux de la formation professionnelle,
- analyse des besoins, conception et animation des actions de formation, suivi et évaluation des actions de formation,
- capacité à mobiliser des savoirs théoriques au service des pratiques professionnelles,

- maîtrise des outils numériques,
- capacité à travailler en équipe,
- curiosité, disponibilité, adaptation et réactivité,
- compétences relationnelles, sens de l'écoute,
- communication orale et écrite.

#### Modalités de recrutement :

Le dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) est à transmettre à la DFIE :  $\frac{\text{dfie@ac-lyon.fr}}{\text{avant le 7 juin 2020.}}$ 

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04.72.80.66.70.

#### **ANNEXE DFIE**

## MISSION INNOVATION EXPERIMENTATION (MIE/CARDIE)

Fiche annexe 6

#### RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT

BIR nº 29 du 18 mai 2020

Réf : DFIE - Mission Innovation Expérimentation (CARDIE)

#### Missions:

Sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique à la Formation Innovation Expérimentation et du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation, le conseiller en développement contribuera à la mise en place d'une dynamique « expérimentation-innovation » en assurant l'ingénierie de suivi des projets en expérimentation. Il accompagnera en conséquence, le travail des équipes dans les démarches de projet en lien avec les orientations académiques innovation déterminées par le pôle DFIE Mission Innovation Expérimentation (CARDIE).

Voici la liste des activités que le conseiller en développement pourra être amené à réaliser pour accompagner des équipes en expérimentation :

- être l'interlocuteur privilégié des équipes en expérimentation et assurer la liaison avec la mission innovation du pôle (CARDIE),
- accompagner le travail des équipes concernant la démarche de projet (accompagnement, « ressourcing », guidance...) dans chaque des 3 principales phases (élaboration, mise en œuvre régulation, évaluation valorisation),
- contribuer en conséquence, à la formalisation des projets, à la production des bilans annuels et du bilan final, et à l'élaboration des supports de communication,
- participer à l'amélioration de ration d'outils opérationnels et des ressources mobilisables par le collectif pour le développement de l'innovation,
- participer aux évènements de l'innovation et à l'animation des regroupements et/ou des réseaux.
- suivre les actions de formation initiale et continue des Conseillers en développement.

Cette mission est à effectuer **en plus de son temps de service** et sera rémunérée selon la nature des activités confiées, entre 0.5 et 1.5 IMP (Indemnités pour mission particulière : le taux de l'unité de compte est de 1250 euros).

#### Profil recherché:

- personnel du premier ou second degré quel que soit le statut,
- agilité organisationnelle nécessaire pour faire face aux besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire.

#### Compétences professionnelles associées et savoir-être :

- esprit d'initiative, sens des responsabilités et de la loyauté, appétence pour le travail en équipe,
- connaissance suffisante du fonctionnement du système éducatif premier et second degré, (lignes hiérarchiques, les modes de communication, les enjeux et orientations du système éducatif...),
- mobilité, en capacité à se déplacer dans le département ou dans l'académie,
- capacité à organiser et conduire une réunion de travail, et à prendre la parole devant un groupe, à faire des synthèses et des comptes rendus,
- expérience en accompagnement et/ou en mise en œuvre de projets,
- maîtrise des outils numériques (outils bureautique et outils de travail à distance) et capacités d'adaptation dans un environnement numérique en évolution.

#### Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier,
- entretien devant une commission,
- dépôt des candidatures au plus tard le 7 juin 2020.

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à Jean Charles DIRY, IA-IPR, Conseiller académique, recherche-développement, innovation, expérimentation, par mail à **dfie-mie@ac-lyon.fr** 

#### **DFIE Mission Innovation (CARDIE)**

Délégation Formation Innovation Expérimentation Mission Innovation Expérimentation (ex CARDIE) Rectorat -Pôle Croix Rousse – 92 rue de Marseille – BP 7227 – 69354 Lyon cedex 07 04 72 80 66 19, dfie-mie@ac-lyon.fr





# DOSSIER DE LABELLISATION OU DE RENOUVELLEMENT (LDM 101)

Établissement	
Lycée des métiers de	
N°RNE	
Adresse	
Chef d'établissement	
Inspecteur référent	

#### Référent lycée des métiers

Nom et Prénom	
Tel	
Mail	

#### Travail en réseau

Travali oli roodaa	
	Nom du campus et/ou du réseau
Adhérent du campus des métiers et des qualification	
Membre du réseau d'établissements	

Date 1 <sup>ère</sup> labellisation	Date du dossier



Nom établissement : Date :

#### DOSSIER DE LABELLISATION OU DE RENOUVELLEMENT 2020

**LDM 101** Page 2 sur 34

## **EFFECTIFS ET FILIÈRES**

Filières	Diplômes préparés	Effectif total filière	Effectif FI*	Effectif FA*	Effectif FC*

\*FI : formation initiale – FA : formation en apprentissage – FC : formation continue

## **CONTEXTE GÉNERAL DE L'ÉTABLISSEMENT**

## **DIAGNOSTIC GÉNERAL**





Critère 1

Une offre de formation professionnelle construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation

#### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITÈRE 1**

- Contexte de l'offre, analyse des données économiques (taux de pression sur les diplômes, données rectorales (DAFPIC, GRETA, corps d'inspection, ...) régionales et des branches professionnelles)
- Cohérence de l'offre (suivi de cohorte, insertion professionnelle, parcours de l'élève, travail en réseau d'établissement, ...)
- Les projets d'évolution de la structure (en tenant compte du bassin de formation, des filières, de l'échelle académique et régionale)
- Les outils permettant aux usagers de connaître l'offre : cartographie des réseaux existants

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRITÈRE 1	
TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ	: CRITÈRE 1
Axe du projet 'établissement	
Axe du contrat d'objectif tripartite	
Axe du campus des métiers et des qualifications	

ÉQUIPE CRITÈRE 1	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 1			
Mambras águina aritàra 1			
Membres équipe critère 1			





## **CRITÈRE 1 : ACTION 1**

	<del></del>								
Dénomination									
Durée action						Act	ion pérenne		OUI ou NON
Description									
Public cible									
DBJECTIF INDICATEUR	BJECTIF INDICATEUR ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	s	Indicateurs	ndicateurs		Mesure début (N)		ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés		Calendrier		Lieux	Modalités d'organis		organisation		
Points forts	Axes de progrès				Co	nclusion			





## CRITÈRE 1 : ACTION 2

	<u> </u>									
Dénomination										
Durée action		Action pérenne						OUI ou NON		
Description										
Public cible										
DBJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
Objectifs opérationne	ls	Indicateurs		Mesure c	lébut (N)	Mesure su	uivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	lrier, lieu, modalité	d'organisation)							
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	l'organisation		
Points forts			Axes de progrè	S			C	onclusion		





MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)
Moyens engagés
Calendrier

CRITÈRE 1 : ENGAG	EMENT 1				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALUA	ΓΙΟΝ			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N
MOE EN CLIVEE /	anne de la collega de la colle	-  46   -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -  -			
MOYEN GUVRE (MOYEN) Moyens engagés	engagé, calendrier, lieu, mod	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
Moyens engages		Caleflurier	Lieux	Modantes d organisation	
CRITÈRE 1 : ENGAG	SEMENT 2				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALUA	ΓΙΟΝ			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N

Lieux

Modalités d'organisation





		4.3		
11.7	rı	tè	ro	
v		L	15	-

L'accueil du public de statuts différents

#### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITÈRE 2**

- La prise en compte de la mission de formation pour les publics de statut différents : apprentissage, formation continue
- Les actions possibles selon les publics
- La répartition des fonctions au sein de l'établissement
- Les modalités organisationnelles et matérielles

OBJECTIF GENERAL DU CRITERE 2		

## TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : CRITÈRE 2

Axe du projet 'établissement

Axe du contrat d'objectif tripartite

Axe du campus des métiers et des qualifications

Axe du plan de développement du GRETA

ÉQUIPE CRITÈRE 2	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 2			
Mambros águino aritàro 2			
Membres équipe critère 2			





## **CRITÈRE 2 : ACTION 1**

	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •								
Dénomination									
Durée action						Act	ion pérenne		OUI ou NON
Description	cription								
Public cible									
BJECTIE INDICATEUR	BJECTIF INDICATEUR ÉVALUATION								
		1 12 4		Marring	-1.414 (AI)	Massaca	distribution	Marriage Co. (NL E)	DI I
Objectifs opérationnel	IS	Indicateurs		Mesure début (N) Mes		Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
/IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés	,	, ,	Calendrier		Lieux		Modalités d	organisation	
moyeno ongagoo			- Calcilation		Licax		modulites a	organioation	
Points forts	Points forts Axes de progrès Conclusion								





## **CRITÈRE 2 : ACTION 2**

	··· -								
Dénomination									
Durée action						Act	ion pérenne		OUI ou NON
Description	scription								
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	P ÉVALITATION								
Objectifs opérationnel	ls	Indicateurs		Mesure début (N)		Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
·									
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés	<u> </u>	, ,	Calendrier		Lieux		Modalités d	organisation	
								<u> </u>	
Points forts			Axes de progrès				Co	nclusion	
			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						





CRITERE 2 : ENGAG	EMENT 1				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALUA	ATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	\$	Indicateurs	Mesure à N
MISE EN ŒUVRE (moyen	engagé, calendrier, lieu, mo	odalité d'organisation)			
Moyens engagés		Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
CRITÈRE 2 : ENGAG	EMENT 2				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALUA	ATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	\$	Indicateurs	Mesure à N
MISE EN ŒUVRE (moyen	engagé, calendrier, lieu, mo	odalité d'organisation)			
Moyens engagés		Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	





Critère 3

Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion

### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITÈRE 3**

- La connaissance du contexte local économique et social des métiers
- La valorisation des métiers préparés dans l'établissement auprès des partenaires
- Les relations école/entreprise
- L'insertion des publics accueillis
- Le travail partenarial en réseau
- La visibilité des partenariats

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRI	TÈRE 3				
TRANSVERSALITE DE LA DÉ	MARCHE QUALIT	É : CRITÈRE 3			
Axe du projet 'établissement					
Axe du contrat d'objectif tripar	tite				
Axe du campus des métiers e	t des qualifications				
Axe du plan de développemer	nt du GRETA				
ÉNUIDE CRITÈRE 3	Nom	Drón	nom	Fonction	

EQUIPE CRITERE 3	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 3			
Mambras águina aritàra 2			
Membres équipe critère 3			





## **CRITÈRE 3 : ACTION 1**

Dénomination									
Durée action					Act	ion pérenne		OUI ou NON	
Description						<u>'</u>			
Public cible									
	,								
DBJECTIF INDICATEUR	RÉVALUATION								
Objectifs opérationnels Indicateurs		Indicateurs		Mesure o	lébut (N)	Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
MISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)	•					
Moyens engagés		Calendrier		Lieux		Modalités d	organisation		
Points forts	Points forts Axes de progrès Conclusion								





## **CRITÈRE 3 : ACTION 2**

	J11 <u> </u>									
Dénomination										
Durée action						Acti	ion pérenne		OUI ou NON	
Description										
Public cible										
DBJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
<b>Objectifs opérationnel</b>	s	Indicateurs		Mesure dél	ut (N)	Mesure su	iivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
'										
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	lrier, lieu, modalité	d'organisation)							
Moyens engagés			Calendrier	Li	eux		Modalités o	l'organisation		
Points forts			Axes de progrès	S			Co	onclusion		





<b>CRITÈRE 3: ENGAG</b>	EMENT 1				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALU	ATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnel	s	Indicateurs	Mesure à N
MISE EN ŒUVRE (moyen	engagé calendrier lieu m	odalité d'organisation)			
Moyens engagés	engage, calculation, nea, in	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
, , ,					
CRITÈRE 3 : ENGAG	EMENT 2				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALU	ATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnel	S	Indicateurs	Mesure à N
MISE EN CEUVEE (Magazine	annané salandriar list w	adalitá d'arganiantian)		l	
MISE EN ŒUVRE (moyen Moyens engagés	engage, calendrier, lieu, m	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	





Critère 4

## L'organisation d'actions culturelles

### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITÈRE 4**

- La définition d'une politique culturelle adaptée au projet d'établissement
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle qui s'appuie sur les enseignements disciplinaires et culturels La définition d'un plan d'action concerté avec les élèves et les familles en lien avec les enseignements et le projet d'établissement
- La traçabilité des actions (Folios)
- L'ouverture de l'établissement sur l'environnement artistique et culturel proche

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRITÈRE 4	
TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ :	CRITÈRE 4
Axe du projet 'établissement	
Axe du contrat d'objectif tripartite	
Axe du campus des métiers et des qualifications	

ÉQUIPE CRITÈRE 4	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 4			
Mambras águina aritàra 4			
Membres équipe critère 4			





## **CRITÈRE 4 : ACTION 1**

MII LIKE T. AUTK	<b>011</b> 1									
Dénomination										
Durée action		Action pérenne OUI ou NON								
Description										
Public cible										
DBJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
Objectifs opérationnel	ls	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	iivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
MISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)							
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	l'organisation		
Points forts			Axes de progrès	S			Co	onclusion		





## **CRITÈRE 4 : ACTION 2**

	J11 L									
Dénomination										
Durée action		Action pérenne OUI ou NON								
Description										
Public cible										
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
Objectifs opérationnel	ls	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						•	
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	l'organisation		
Points forts			Axes de progrè	S			Co	onclusion		





MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)

Moyens engagés

Calendrier

CRITÈRE 4 : ENGAG	SEMENT 1				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALU	IATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	;	Indicateurs	Mesure à N
	engagé, calendrier, lieu, m				
Moyens engagés		Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
CRITÈRE 4 : ENGAG	SEMENT 2				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALU				
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	;	Indicateurs	Mesure à N
		1		I I	

Lieux

Modalités d'organisation





Critère 5

La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale

ETAT DES LIEUX DU CRITERE	

- La définition d'une stratégie d'ouverture à l'international : intégration des partenariats Les axes de développement Les objectifs d'ouverture à l'international

		, ,		•	
$\sim$ $\sim$	· IEATIE				_
, ,,,		CERNEDAL			~
OD	JULGIII	GLINLINAL	. DU 1	CHILKL	J
UD	JEUTIF	GÉNÉRAL	י טע י	CKIIEKE	

TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : CRITÈRE 5					
Axe du projet 'établissement					
Axe du contrat d'objectif tripartite					
Axe du campus des métiers et des qualifications					

ÉQUIPE CRITÈRE 5	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 5			
Membres équipe critère 5			





## **CRITÈRE 5 : ACTION 1**

Dénomination									
Durée action						Act	ion pérenne		OUI ou NON
Description						-			
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	S	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
MISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	organisation	
Points forts			Axes de progrès				Co	nclusion	





## **CRITÈRE 5 : ACTION 2**

	THE CHARLES TO THE CONTROL OF THE CO									
Dénomination										
Durée action						Act	ion pérenne	n pérenne OUI ou NON		
Description										
Public cible										
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
<b>Objectifs opérationnel</b>	s	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	iivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,					. ,		, ,			
									+	
/IISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)										
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	'organisation		
Points forts			Axes de progrès				Co	onclusion		



Moyens engagés



Dénomination Description Public cible					
<b>LANIFICATION - OBJECTIF</b>	- INDICATEUR - ÉVALU	ATION			
	Ourée de l'action	Objectifs opérationnels	s	Indicateurs	Mesure à N
"AS 511 ASIN (DE /		1 1147 11 1 1 1 1 1			I
IISE EN ŒUVRE (moyen en	gagé, calendrier, lieu, m	odalité d'organisation)  Calendrier	Lieuv	Modelitée d'organisation	
Moyens engagés		Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
CRITÈRE 5 : ENGAGE	MENT 2				
Description					
Public cible					
LANIFICATION - OBJECTIF	- INDICATEUR - ÉVALU	ATION			
	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	s	Indicateurs	Mesure à N
IISE EN CELIVEE (moven en	gagé, calendrier, lieu, m	odalité d'organisation)			





Critère 6

La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L.122-2

### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITÈRE 6**

- La prévention
- L'intervention
- La remédiation
- Identification et suivi de tous les élèves de l'établissement (dont les élèves à besoins particuliers, les élèves allophones, les élèves en situation de grande pauvreté, les collégiens de SEGPA, ...)

OBJECTIF GÉNÉRAL DU C	RITÈRE 6			
TRANSVERSALITE DE LA I	DÉMARCHE QUALITÉ :	CRITÈRE 6		
Axe du projet 'établissemen	t			
Axe du contrat d'objectif trip	partite			
Axe du campus des métiers	et des qualifications			
Axe du plan de développem	nent du GRETA			
ÉQUIPE CRITÈRE 6	Nom	Prénom	Fonction	
Canadama ataum anitàna C				

EQUIPE CRITÉRE 6	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 6			
Membres équipe critère 6			





## **CRITÈRE 6 : ACTION 1**

CRITERE 0 : ACTI	UNT									
Dénomination										
Durée action						Act	ion pérenne		OUI ou NON	
Description										
Public cible										
OBJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
Objectifs opérationne	ls	Indicateurs		Mesure d	ébut (N)	Mesure s	uivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
MISE EN ŒUVRE (moy	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)							
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	l'organisation		

Points forts	Axes de progrès	Conclusion





## **CRITÈRE 6 : ACTION 2**

MITERE U. AUTR									
Dénomination									
Durée action	Action pérenne OUI ou NON								OUI ou NON
Description									
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	ls	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	uivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	organisation	
Points forts			Axes de progrès	S			Co	onclusion	





MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)

Moyens engagés

Calendrier

CRITÈRE 6 : ENGAG	EMENT 1				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	ΓΙ <b>F</b> - INDICATEUR - ÉVALU	JATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N
MISE EN ŒUVRE (moven	engagé, calendrier, lieu, m	nodalité d'organisation)			
Moyens engagés	- <b>3</b> - <b>3</b> -7	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
		•			
CRITÈRE 6 : ENGAG	SEMENT 2				
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	ΓΙF - INDICATEUR - ÉVALU	JATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N

Lieux

Modalités d'organisation





				-
11.7	7		re	
v	•	17		

Une politique active de communication

,				•	
	ח דו	I Da	ווח /	TÈRF '	7

- ES LIEUX DU CRITÈRE 7

  La stratégie de communication dans le cadre du pilotage de l'établissement
- La communication interne
- La communication externe
- La signalétique au sein de l'établissement (dont celle du GRETA, UFA, ...)

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRITÈRE 7	

## TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : CRITÈRE 7 Axe du projet 'établissement Axe du contrat d'objectif tripartite Axe du campus des métiers et des qualifications Axe du plan de développement du GRETA

ÉQUIPE CRITÈRE 7	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 7			
Mambros águina aritàra 7			
Membres équipe critère 7			





### **CRITÈRE 7 : ACTION 1**

JINII LINE I . ACTIO	<b>311 1</b>								
Dénomination									
Durée action				Action pérenne					OUI ou NON
Description									
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	s	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	uivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
MISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	'organisation	
Points forts			Axes de progrès	;			Co	onclusion	





### **CRITÈRE 7 : ACTION 2**

	J.1 =								
Dénomination									
Durée action					Α	OUI ou NON			
Description									
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	s	Indicateurs		Mesu	re début (N)	Mesure	suivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)						
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d'o	rganisation	
Points forts Axes de pro							Co	onclusion	





MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)

Moyens engagés

Calendrier

CRITÈRE 7 : ENGAG					
Dénomination					
Description					
Public cible					
PLANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALUAT	TION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N
	engagé, calendrier, lieu, mod				
Moyens engagés		Calendrier	Lieuw	Madalitáa d'arganiaction	
.,		Odiendriei	Lieux	Modalités d'organisation	
3.3		Galerianei	Lieux	Wodantes d organisation	
CRITÈRE 7 : ENGAG	EMENT 2	Galerianei	Lieux	Wodantes d organisation	
	EMENT 2	Odienanei	Lieux	Wodantes d organisation	
CRITÈRE 7 : ENGAG	EMENT 2	Odienanei	Lieux	Wodantes d organisation	
CRITÈRE 7 : ENGAG	EMENT 2	Odienanei	Lieux	Wodantes d organisation	
CRITÈRE 7 : ENGAG  Dénomination  Description  Public cible			Lieux	Wodantes d organisation	
CRITÈRE 7 : ENGAG  Dénomination  Description  Public cible	EMENT 2  IF - INDICATEUR - ÉVALUAT  Durée de l'action		Lieux	Indicateurs	Mesure à N

Lieux

Modalités d'organisation





Critère 8

Une formation de qualité en milieu professionnel

- ÉTAT DES LIEUX DU CRITÉRE 8

   L'équité de traitement des élèves toute filière confondue

  - L'organisation générale du dispositif Les modalités de suivi pédagogique
  - L'évaluation du dispositif

Axe du plan de développement du GRETA

OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRITÈRE 8
TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : CRITÈRE 8
Axe du projet 'établissement
Axe du contrat d'objectif tripartite
Ave du campus des métiers et des qualifications

ÉQUIPE CRITÈRE 8	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère 8			
Mambras águina aritàra 9			
Membres équipe critère 8			





### **CRITÈRE 8 : ACTION 1**

	<b>011</b> 1									
Dénomination										
Durée action						Act	OUI ou NON			
Description										
Public cible										
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION									
Objectifs opérationnel	ls	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure su	ıivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value	
MISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	lrier, lieu, modalité	d'organisation)							
Moyens engagés			Calendrier		Lieux		Modalités d	l'organisation		
Points forts			Axes de progrè	S			Co	onclusion		





### **CRITÈRE 8 : ACTION 2**

MITERE O. AOTR	J14 Z								
Dénomination									
Durée action						Α	ction pérenne		OUI ou NON
Description									
Public cible									
BJECTIF INDICATEUR	R ÉVALUATION								
Objectifs opérationnel	S	Indicateurs		Mesure	début (N)	Mesure	suivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
•									
IISE EN ŒUVRE (moye	en engagé, calend	rier, lieu, modalité	d'organisation)			•			
Moyens engagés			Calendrier	L	.ieux		Modalités d'o	rganisation	
Points forts			Axes de progrès				Co	nclusion	





<b>CRITÈRE 8</b>	: ENGAGEMENT 1
------------------	----------------

Dénomination					
Description					
Public cible					
LANIFICATION - OBJEC	TIF - INDICATEUR - ÉVALU	JATION			
Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs opérationnels	;	Indicateurs	Mesure à N
ISE EN ŒIIVDE /moven	engagé, calendrier, lieu, n	andalitá d'arganication)			
Moyens engagés	engage, calendrier, neu, n	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation	
				J	
RITÈRE 8 : ENGAG	EMENT 2				
Description					
Public cible					
	ΓΙF - INDICATEUR - ÉVALU	JATION			
LANIFICATION - OBJECT	TIF - INDICATEUR - ÉVALU Durée de l'action	JATION Objectifs opérationnels	<b>.</b>	Indicateurs	Mesure à N
LANIFICATION - OBJECT			;	Indicateurs	Mesure à N
LANIFICATION - OBJECT			;	Indicateurs	Mesure à N
Animateur engagement		Objectifs opérationnels		Indicateurs	Mesure à N



# Label « Lycée des métiers »

# DÉMARCHE DE LABELLISATION LDM 107

Édition 03 février 2020





Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue



### A. Démarche qualité

Le label « lycée des métiers » engage les établissements dans une démarche qualité de l'enseignement et de la formation professionnelle. L'enjeu est d'améliorer l'efficience et l'équité de la voie professionnelle afin de viser la réussite des élèves et des apprenants.

Cette démarche permet d'inscrire la communauté éducative d'un établissement dans un processus d'amélioration continue et d'accompagner les élèves tout au long de leur parcours de formation pour élever leur niveau de gualification.

Cette démarche implique que les établissements scolaires formalisent des objectifs pour chaque critère de labellisation en tenant compte de la politique nationale et académique mais également de leur environnement socioéconomique, qu'ils explicitent la manière de les atteindre et mesurent leur progression.

Une démarche qualité se fonde sur :

### → des principes :

- l'attention aux parties prenantes internes et externes à l'établissement ;
- l'importance du leadership et l'engagement de la direction ;
- la démarche participative, l'implication des personnels ;
- l'approche processus;
- l'analyse des risques : prévention plutôt que correction ;
- l'amélioration continue;
- l'évaluation et l'auto-évaluation factuelles et fondées sur les données, les faits.

### → une méthode :

- écrire ce que l'on veut faire collectivement.
- faire ce que l'on a écrit,
- agir.
- évaluer les résultats pour réguler,
- et faire la preuve.



La méthodologie d'assurance qualité est fondée sur l'amélioration continue, établie par Deming¹ ou PDCA :

- plan / planifier
- do / mettre en œuvre
- check / évaluer
- act / agir, améliorer.

Le guide d'autoévaluation Qualéduc<sup>2</sup> est une ressource à votre disposition pour vous aider dans la mise en œuvre de la démarche lycée des métiers.

Une rubrique « lycée des métiers » a été créée sur le site Éduscol pour informer au niveau national sur la démarche : http://eduscol.education.fr/cid47596/le-label-lycee-des-metiers.html

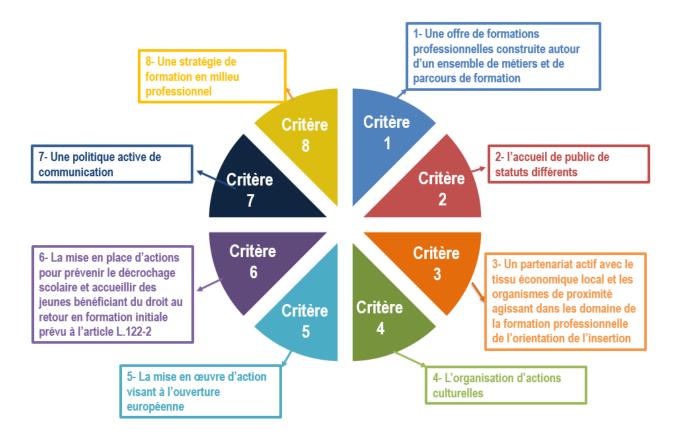
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> William Edwards Deming a popularisé la méthode du PDCA dans les années 1950 en présentant cet outil

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Guide Qualéduc disponible sur Eduscol : http://eduscol.education.fr/cid59929/projet-qualeduc.html

### II) Les textes de référence

- Circulaire n° 2016-129 du 31-8-2016
- Décret n°2016-45 du 27 janvier 2016
- Code de l'éducation <u>D335-1</u> <u>D335-2</u> <u>D335-3</u> et <u>D335-4</u>

# B. Synoptique des 8 critères : 7 nationaux et 1 académique



### C.Le dossier de labellisation

### I) Objectif du dossier

- Présenter le contexte de l'établissement et ses particularités
- Présenter l'articulation de travail mené dans le cadre du LDM avec le projet d'établissement et le contrat d'objectif
- Présenter le travail réalisé au sein de l'établissement pour chaque critère

### II) Finalité du dossier

- Créer un collectif de travail autour du dossier lycée des métiers pérenne dans le temps
- Tracer le travail réalisé

### III) Modalités de rédaction

- Diagnostiquer la situation au regard de chaque critère
- Présente les résultats obtenus à la suite des différentes actions déjà conduites.
- Propose un certain nombre d'actions visant à progresser.
- Identifier des indicateurs d'évaluation dans un tableau de synthèse pour mesurer le chemin parcouru

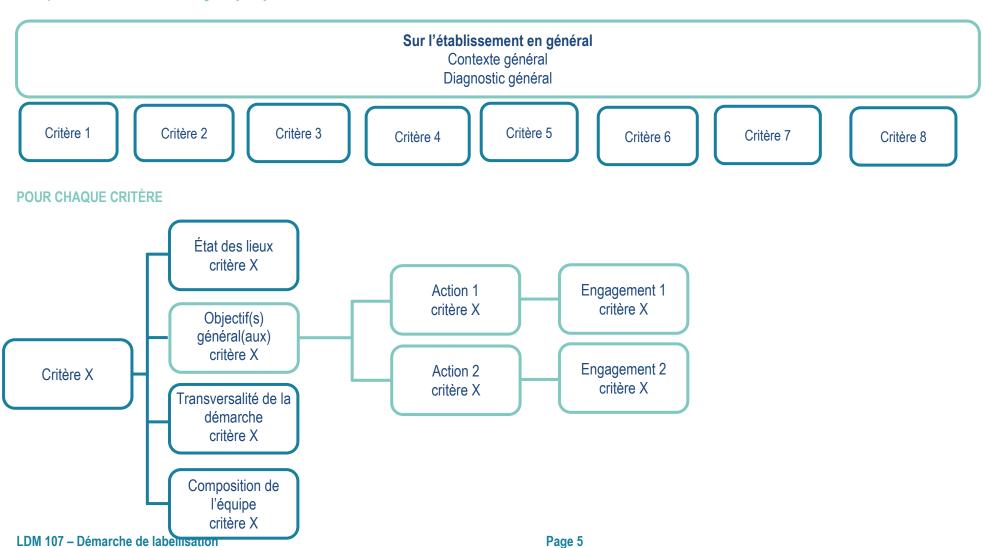
### IV) Remplir le dossier de labellisation

Vous trouverez pages suivantes une fiche action et une fiche action avec des aides pour construire un dossier de Labellisation LDM101 utile à la commission académique mais aussi à votre établissement.

Le dossier de labellisation doit d'attester de votre travail autour des différents critères pour :

- Déterminer la conformité ou non des éléments de la démarche
- Déterminer l'efficacité du système qualité mis en œuvre
- Collecter des preuves pendant l'audit pour étayer les conclusions du rapport
- Faciliter la décision du groupe académique d'attribuer le label ou non

### V) Présentation synoptique du dossier de labellisation LDM 101



### **ÉTAT DES LIEUX DU CRITERE X**

S'appuyer sur les axes de travail proposés dans le guide pour chaque critère afin de décrire les éléments qui ont déclenché l'action dans le contexte de l'établissement Sur quels constats basez-vous votre travail ? Quels sont les besoins identifiés ? Que faut-il résoudre au niveau des élèves, de la classe, de l'établissement ?

### **OBJECTIF GÉNÉRAL DU CRITÈRE X**

Donner l'objectif ou les objectifs principaux à atteindre par les actions proposées

### TRANSVERSALITE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ : CRITÈRE X1

Axe du projet d'établissement	Mettre en lien avec un axe du projet d'établissement éventuellement				
Axe du contrat d'objectif tripartite	Mettre en lien avec un axe du projet d'établissement éventuellement				
Axe du campus des métiers et des qualifications	Mettre en lien avec un axe de travail du campus des métiers et des qualifications éventuellement				

ÉQUIPE CRITÈRE X	Nom	Prénom	Fonction
Coordonnateur critère X			
Membres équipe critère X	L'objectif de ce ta	bleau est de présenter le collectif	de travail créé autour du critère pour plusieurs années.

### **CRITÈRE X : ACTION 1 :**

### Une action présente la mise en œuvre d'un dispositif achevé avec ses objectifs de travail et de leurs évaluations.

Dénomination	Choisir un titre représentatif de l'action		
Durée action	L'action peut durer plusieurs années pour appliquer une démarche d'amélioration continue sur une action	Action pérenne	OUI ou NON Supprimer la mention inutile
Description	Décrire de manière narrative et rapide le dispositif opérationnel afin de	e permettre à une personne ex	térieure de comprendre.

### **OBJECTIF INDICATEUR ÉVALUATION**

Objectifs	Indicateurs	Mesure début (N)	Mesure suivi 2 (N+3)	Mesure fin (N+5)	Plus-value
Objectif enérationnal 1	Indicateur d'évaluation 11	Mesure au début de l'action	Mesure au milieu de l'action	le l'action d'action	
Objectif opérationnel 1	Indicateur d'évaluation 12	Mesure au début de l'action	Mesure au milieu de l'action	Mesure en fin d'action	Décrire les effets sur les élèves, les enseignants, l'établissement, le réseau
Objectif opérationnel 2	Indicateur d'évaluation 21	Mesure au début de l'action	Mesure au milieu de l'action	Mesure en fin d'action	d'établissement, les partenaires
	Indicateur d'évaluation 22	Mesure au début de l'action	Mesure au milieu de l'action	Mesure en fin d'action	partenanes

MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)

Moyens engagés	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation
QUOI	QUAND	ΟÙ	QUI QUAND COMMENT
Décrire à l'aide de quoi l'action est mise en œuvre : le	Eléments de		Décrire les méthodes mises en œuvre
nombre d'heure EDT consacrées, le nombre de réunion,	temporalités de		
les moyens matériels mobilisé, le budget,	l'action		
Lister les partenariats et leur contenu le cas échéant			

Points forts	Axes de progrès	Conclusion
Lister les ressources ou points d'appui qui	Lister les difficultés ou les points de vigilance à	Evaluer la pertinence de l'action au regard des
permettent de faire progresser l'action	améliorer	moyens engagés et des effets constatés
Lister les effets et l'impact de l'action		

### **CRITÈRE X : ENGAGEMENT 1 :**

Un engagement présente une action à venir et les attendus de cette action. L'engagement peut être la reprise d'une action avec des objectifs d'amélioration et une visée régulée, modifiée

Dénomination	Choisir un titre représentatif de l'action
Description	Décrire de manière narrative et rapide le dispositif opérationnel afin de permettre à une personne extérieure de comprendre.  Décrire les changements visés par cette action, ses attendus

### PLANIFICATION - OBJECTIF - INDICATEUR - ÉVALUATION

Animateur engagement	Durée de l'action	Objectifs	Indicateur	Mesure à N
A Dupont, enseignant	3 ans	Objectif opérationnel 1	Indicateur d'évaluation 1	0
		Objectif opérationnel 2	Indicateur d'évaluation 2	28
		Objectif opérationnel 3	Indicateur d'évaluation 3	25%

### MISE EN ŒUVRE (moyen engagé, calendrier, lieu, modalité d'organisation)

Moyens engagés	Calendrier	Lieux	Modalités d'organisation
QUOI	QUAND	ΟÙ	QUI QUAND COMMENT
Décrire à l'aide de quoi l'action est mise en œuvre : le	Eléments de		Décrire les méthodes mises en œuvre
nombre d'heure EDT consacrées, le nombre de réunion,	temporalités du		
les moyens matériels mobilisé, le budget,	projet		
Lister les partenariats et leur contenu le cas échéant			

### D. Référentiel lycée des métiers

# Critère 1 : Une offre de formation professionnelle construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation

L'offre de formations professionnelles propose des parcours ascendants, favorise les passerelles et les parcours mixtes. L'établissement met en valeur les métiers et les parcours qui y conduisent.

### Axes de travail

- Contexte de l'offre, analyse des données économiques (taux de pression sur les diplômes, données rectorales (DRAFPIC, GRETA, corps d'inspection, ...) régionales et des branches professionnelles)
- Cohérence de l'offre (suivi de cohorte, insertion professionnelle, parcours de l'élève, travail en réseau d'établissement, ...)
- Les projets d'évolution de la structure (en tenant compte du bassin de formation, des filières, de l'échelle académique et régionale)
- Les outils permettant aux usagers de connaître l'offre : cartographie des réseaux existants

### **Objectifs**

- Communiquer l'offre de formation en identifiant un ou deux champ(s) dominant(s) de métier pour l'établissement en cohérence avec la dénomination souhaitée.
- Inscrire l'offre de formation dans une logique d'un lycée des métiers en complémentarité avec les autres établissements de son bassin.
- Travailler en réseau avec les autres établissements pour proposer une offre de formation complète.
- Créer un groupe de travail en réseau d'établissement pour s'assurer d'une offre de formation complète pour l'ensemble des filières (adéquation à l'insertion professionnelle, partage des RH, des plateaux techniques, ...)

# Proposition d'actions

- Valoriser les différentes filières et champs métiers
- Créer une cartographie des parcours de formations possibles
- Favoriser et accompagner les entrées et sorties aux différents niveaux
- Mettre en place des dispositifs, de type passerelle pour assurer le passage fluide des élèves d'un niveau à l'autre (3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup> – CAP/Bac pro – Bac pro/Bac techno – Bac pro/BTS)

# Indicateurs d'évaluation

- Cohérence de l'offre de formation
- Outils de communication autour de l'offre de formation
- Lisibilité des parcours possibles

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 1**

### Conformité

- Dénomination de la (ou les) filière(s) métier(s)
- Modalités d'accompagnement des parcours
- Listes des diplômes, titres, certifications de qualification professionnelles préparés
- Niveaux de formation, capacité d'accueil, effectifs réels
- Outils de présentation de l'établissement (site internet, plaquettes...)
- Équipes pédagogiques (liste des enseignants, qualifications, ancienneté)
- Locaux et équipements (guide des équipements)
- Divers

### Engagement

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 1**

Pilotage: Accompagnement – conseil: Inspecteurs référents, inspecteurs disciplinaires

Partenaires : Région et branches professionnelles

DRAFPIC – IEN ET/EG – IA-

**IPR** 

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 1**

### 1. Conformité a minima pour le critère

Conformité au critère : | Oui

<u>Oui</u>: La filière métier est identifiée. Les diplômes préparés sont en cohérence avec le métier affiché.

<u>Oui :</u> L'offre de formation de l'établissement permet de proposer des parcours de formation du niveau V au niveau II, en interne ou en partenariat avec d'autres établissements de formation.

Définition d'indicateurs

<u>Oui :</u> Il existe un document présentant les différentes classes ou divisions, les capacités d'accueil et les effectifs réels.

<u>Oui :</u> Il existe des statistiques sur au moins deux ans retraçant les différents parcours effectués dans l'établissement, ainsi que les taux de réussite aux examens, les taux de décrochage, les taux d'insertion professionnelle, par niveau et statut.

Preuves formalisées

<u>Oui :</u> Il existe des documents d'information interne et externe sur la filière métier, les diplômes préparés, des tableaux de suivi des effectifs.

<u>Oui</u> : Il existe des documents présentant les différentes possibilités de parcours dans l'établissement (cartographie des formations et passerelles).

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> les équipes pédagogiques sont identifiées (qualification, statut, ancienneté). Les locaux et équipements sont conformes au guide des équipements par diplômes.

<u>Oui :</u> L'information sur les possibilités de parcours est formalisée, disponible et partagée par les différents acteurs concernés. Des modalités de suivi de parcours sont formalisées et mises en œuvre.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'actions formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves)

<u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives a minima

<u>Mise en œuvre systématique et documentée</u> : exigences couvertes, formalisations efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Offre de formation

Contexte, stratégie, sens, objectifs

Comment l'offre de formation est-elle

· Avec quelles stratégies, quels objectifs,

quels indicateurs établis et connus de

l'établissement réussit-elle à conjuguer :

dans le contrat d'objectifs ?

Comment l'offre de formation de

- les demandes d'orientation des

familles (demande sociale)?

(scolaire, formation continue,

apprentissages)?

professionnelle?

- les caractéristiques socio-

perspectives d'insertion

régional de formation ?

économiques du bassin?

- les évolutions des métiers et les

- les prévisions et décisions du plan

- les différents statuts de formation

intégrée dans le projet d'établissement et

Plan Planifier

tous?

Code de l'éducation: art. L.111 (dispositions générales), art. L. 131-1-1 et L. 131-2, art. L. 211-2, art. L. 214-1, art. L. 214-13 et L.214-13-1, art. D. 331-1 à D. 331-3 (formation secondaire), art. L. 335-4 (passerelles) - Code du travail: art. L6123-4-1 (stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles)

### Qualéduc TOUS ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

### Check Évaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Evolution de l'offre de formation de l'établissement sur les cinq dernières années:
- Évolution des taux d'attractivité des filières pour les cinq dernières années;
- Taux de réussite, taux de décrochage ;
- Taux de poursuite d'études ;
- Taux d'insertion professionnelle à N+1 et selon le niveau de qualification;
- Nombre d'offres de formation proposées pour les autres publics (apprentissage, formation continue);
- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une réorientation ;
- Participation à des manifestations forums, salons...;
- Nombre d'actions menées en direction des élèves de collège;
- Nombre de parcours formalisés
- Nombre de partenaires, conventions ;

# Do Mettre en œuvre

### Acteurs - Actions - Moyens - Temps

#### Proposer des formations

- Comment l'offre de formation est-elle intégrée par l'établissement au sein d'une offre plus globale de filière ?
- Comment l'établissement propose-t-il une formation complète dans un ou plusieurs champs professionnels?
- Quelles sont les dispositions qui contribuent à la sécurisation des parcours dans l'établissement (dispositifs communs, accompagnement personnalisé, passerelles, etc.) ?

#### Définir des acteurs et travailler avec des partenaires

- Comment les équipes éducatives sont-elles mobilisées ?
- Quels sont le rôle et la place des parents?
- Avec quel réseau de partenaires l'établissement fait-il vivre la notion de parcours de formation (partenaires du monde économique et professionnel, établissements de formations en lien avec les filières) ? Comment ces partenaires sont-ils impliqués ?
- Sous quelle forme l'établissement est-il en réseau avec d'autres établissements (complémentarité, plateaux techniques, mutualisation...) ?

#### S'appuyer sur des stratégies pédagogiques et éducatives pour déployer les parcours de formation

- Quelle est la stratégie pédagogique développée pour faire vivre le parcours de formation tout au long du cursus ?
- Comment l'élève est-il positionné lors de son entrée en formation (évaluation diagnostique et de positionnement) ?
- Quelle personnalisation des parcours l'établissement met-il en place ?
- Comment la période spécifique d'accueil et d'intégration est-elle organisée dans l'établissement ?
- Comment la période de consolidation à l'orientation est-elle mise en place ?
- Comment un parcours est-il formalisé (supports spécifiques, organisations particulières, outils numériques) ?
- Comment les périodes de formation en milieu professionnel s'insèrent-elles dans la stratégie de l'établissement ?
- Comment les enseignements généraux liés à la spécialité sont-ils mis en œuvre au sein d'un parcours? (modes d'organisation) ?
- Comment sont évaluées les compétences acquises ? Quelle est la formalisation de cette évaluation ? Comment l'élève prend-il conscience des compétences qu'il a développées ?

#### Communiquer sur l'offre et les parcours de formation

- Comment l'établissement communique-t-il sur son offre de formation en direction des collèges ? des entreprises ? des collectivités territoriales ?
- L'évolution et la cohérence de l'offre de formation sont-elles envisagées et explicitées dans les instances de l'établissement?
- Quelles sont les actions menées pour améliorer la transition entre le collège et le lycée (conventions de jumelage, actions spécifiques...)?
- Comment les métiers et les parcours qui y conduisent sont-ils valorisés ?Comment les parcours ascendants sont-ils proposés ?



**Points forts** 

**Points faibles** 

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**Objectifs** 

Actions

### Critère 2 : l'accueil du public de statuts différents

L'établissement est organisé pour accueillir des publics de statuts différents (élèves, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, étudiants, etc.), faciliter leur intégration dans un parcours et leur permettre de changer de statut au cours de leur formation.

#### Axes de travail

- La prise en compte de la mission de formation pour des publics de statuts différents : apprentissage, formation continue
- Les actions possibles selon les publics
- La répartition des fonctions au sein de l'établissement
- Les modalités organisationnelles et matérielles

### **Objectifs**

- Accueillir des publics de statuts différents
- Organiser les contenus d'enseignements pour proposer des formations répondant aux besoins des publics en lien avec les besoins du monde économique
- Construire des dispositifs selon des modes d'organisation différents (en continue, par module, par unité, ...)
- Individualiser les actions en fonction des besoins du public
- Valoriser la mise à disposition des ressources pédagogiques utilisant les TICE

# Proposition d'actions

- Définir le rôle de l'établissement pour l'accueil du public de statuts différents
- Créer un lien avec le projet d'établissement
- Assurer des missions au bénéfice du GRETA, d'un CFA, ...
- Expliciter les moyens dédiés
- Formaliser le suivi des modalités organisationnelles et matérielles
- Réaliser un bilan des actions
- Informer sur le dispositif de la VAE et orienter vers le DAVA

# Indicateurs d'évaluation

- Nombre de statuts du public accueilli
- Pertinence des organisations pédagogiques selon les publics
- Pertinence des plans de formation
- Nombre et typologie des actions mise en place dans l'établissement
- Pourcentage des enseignants intervenants dans le cadre de cet accueil
- Evolution du chiffre d'affaires

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 2**

### Conformité

- Formations et publics
- Suivi des effectifs
- Communication interne et externe
- Ressources et méthodes pédagogiques
- Divers

### **Engagement**

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 2**

Pilotage : Accompagnement – conseil : Mission éducation économie, ingénieur pour l'école,

DRAFPIC – IEN ET/EG – IA- inspecteurs référents.

IPR Partenaires : Branches professionnelles - universités

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 2**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

<u>Oui</u>: L'établissement a des relations régulières avec les collectivités territoriales, les branches professionnelles concernées, l'enseignement supérieur (si existant).

Définition d'indicateurs

<u>Oui :</u> Évolution des fonds collectés pour la taxe d'apprentissage, activité en formation continue dans la filière. Nombre de matériels en prêt. Nombre d'intervenants externes.

Preuves formalisées

<u>Oui :</u> Il existe des comptes rendus des réunions avec les différents partenaires identifiés, des conventions de partenariats signées. Le suivi des projets avec les différents partenaires est formalisé.

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> Les différents acteurs concernés sont impliqués dans les relations avec les partenaires. La veille technologique est assurée.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'actions formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) <u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Formation continue des adultes



Code de l'éducation : art. D. 122-5 à art. D. 122-7 (mission de formation continue des adultes), art. D. 122-9-1 et art. D. 122-9-2 (le label qualité « ÉDUFORM »), art. L. 335-5 (VAE) et art. L. 335-6 (RNCP) - Arrêté du 24 février 2017 (conditions d'attribution et de retrait du label « ÉDUFORM »)

# Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

- Comment l'offre de formation continue des adultes est-elle intégrée dans le projet d'établissement ?avec quelles stratégies ?quels objectifs ?quels indicateurs établis et connus de tous ?
- Son évolution et sa cohérence sont-elles envisagées et explicitées dans les instances ?

# Do Mettre en œuvre

#### Acteurs - Actions - Movens - Temps

#### Actions

- Quelles sont les actions de formation continue dispensées dans l'établissement ?L'établissement est-il à l'origine de certaines de ces actions ?
- Quel est le rôle de l'établissement dans le cadre de la formation continue des adultes ? Quelles missions assure-t-il au bénéfice du GRETA (Groupement d'établissements)?
- Comment l'établissement s'approprie-t-il les axes de développement de la formation professionnelle définis dans le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) ?
- Quel est le bilan des actions de formation continue dispensées par l'établissement ? Quelle est sa périodicité ?

#### Les acteurs

- Comment la prise en compte de la mission de formation continue des adultes est-elle organisée?
- Quelle est la répartition des fonctions assurées par l'équipe de direction ?
- Quelle est la part des personnels enseignants de l'établissement qui participent aux actions de formation continue des adultes ?
- Quelle est l'information communiquée aux professeurs pour développer la ressource mobilisable ?

#### Les moyens

- Existe-t-il des locaux et des équipements dédiés à la formation continue des adultes ?
- Comment la formation continue des adultes est-elle prise en compte a priori dans la préparation de la rentrée (plages horaires dans les emplois du temps des enseignants, prévision d'utilisation de locaux partagés) ?
- Comment le suivi sur les modalités organisationnelles et matérielles est-il prévu pour les adultes, en vue de vérifier leur pertinence ?

#### Obtenir un label

- La démarche d'obtention d'un label est-elle engagée ?
- Quel est le plan d'actions prévu ? Comment traduit-il la volonté d'inscrire l'établissement dans un processus d'amélioration continue ?

#### Communication

Comment les actions de formation continue sont-elles valorisées ?

### Check Evaluer

#### Exemples d'indicateurs de suivi

- Modifications de l'offre de formation de l'établissement au cours des 5 dernières années;
- Nombre et typologie des actions de formation continue mises en place dans l'établissement :
- Pourcentage des enseignants du lycée intervenant pour le GRETA;
- Pourcentage du chiffre d'affaires du GRETA de l'établissement;
- Évolution du chiffre d'affaires :

• Act Agir

**Points forts** 

**Points faibles** 

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**Objectifs** 

**Actions** 

# Critère 3 : Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion

L'établissement établit une véritable stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local, les établissements avoisinants (collèges, lycées, centres de formation des apprentis, enseignement supérieur) et d'autres organismes tels que les représentations des branches professionnelles, les dispositifs d'insertion, les missions locales, Pôle Emploi, les centres d'information et d'orientation.

Les actions relevant du parcours Avenir sont formalisées et suivies.

#### Axes de travail

- La connaissance du contexte local économique et social des métiers
- La valorisation des métiers préparés dans l'établissement auprès des partenaires
- Les relations école/entreprise
- L'insertion des publics accueillis
- Le travail partenarial en réseau
- La visibilité des partenariats

### **Objectifs**

- Promouvoir et favoriser la relation école entreprise (au-delà des conventions et PFMP réglementaires)
- Favoriser le développement de coopérations dans les champs professionnels, constituer des pôles de compétences et de ressources avec les entreprises
- S'appuyer sur les travaux des organisations locales chargées du développement du territoire pour adapter l'établissement au contexte local d'évolution et positionner l'établissement comme centre de ressources local en termes de compétences
- Favoriser la poursuite d'études par le travail en réseau

# Proposition d'actions

- Signer des conventions de partenariat, parrainage
- Construire une stratégie de communication et un plan d'actions avec les partenaires
- Organiser des échanges de compétences milieu professionnel / milieu scolaire
- Construire des projets pédagogiques autour de ces partenariats
- Récolter la taxe d'apprentissage

# Indicateurs d'évaluation

- Qualité de l'intégration des partenariats dans la stratégie de l'établissement
- Pertinence de la stratégie de communication et du plan d'actions
- Nombre d'entreprises impliqué par champ professionnel
- Nombre de conventions de partenariat
- Nombre de parrainages

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 3**

### Conformité

- Relations avec les collectivités territoriales
- Relations avec les branches professionnelles et entreprises
- Relations avec l'enseignement supérieur
- Projets pédagogiques
- Projets d'investissements
- Taxe d'apprentissage
- Formation continue
- Intervenants externes
- Divers

### Engagement

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 3**

Pilotage : Accompagnement – conseil : Inspecteurs référents et ou de filières, mission

DRAFPIC – Inspecteurs éducation économie de la DRAFPIC et ingénieurs pour l'école référents et ou de filières Partenaires : Région, branches professionnelles, université

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 3**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

<u>Oui</u>: L'établissement a des relations régulières avec les collectivités territoriales, les branches professionnelles concernées, l'enseignement supérieur (si existant)

Définition d'indicateurs

<u>Oui :</u> Évolution des fonds collectés pour la taxe d'apprentissage, activité en formation continue dans la filière. Nombre de matériels en prêt. Nombre d'intervenants externes.

Preuves formalisées

<u>Oui :</u> Il existe des comptes rendus des réunions avec les différents partenaires identifiés. Le suivi des projets avec les différents partenaires est formalisé.

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> Les différents acteurs concernés sont impliqués dans les relations avec les partenaires. La veille technologique est assurée.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'actions formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) <u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Partenariats et réseaux

Code de l'éducation : art. D. 335-1 (label « lycée des métiers »), art. D. 335-33 à D. 335-35 (label « campus des métiers et des qualifications »), art. L. 401-4, art. L. 403-1, art. L. 423-3 (actions de transfert de technologie), art. L. 912-2 (actions en faveur de l'innovation technologique et du transfert de technologie) - Circulaires : n° 2016-183 du 22-11-2016 (développer et structurer les relations École-entreprise), n° 2016-137 du 11-10-2016 (missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques)

Référentiel pour l'éducation prioritaire



# Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

Inhérent à la mise en œuvre des formations professionnalisantes, le partenariat est au cœur des démarches de labellisation (lycée des métiers, plateformes technologiques, campus des métiers et des qualifications...). Il associe notamment les partenaires essentiels que sont l'autorité académique, la région, les branches professionnelles concernées ou encore des entreprises implantées sur le territoire de l'établissement. Leurs contributions, de nature différente, sont essentielles pour initier, développer, promouvoir l'établissement et donner toute sa cohérence à la voie des métiers

- Comment les partenariats et les réseaux sont-ils intégrés dans la stratégie de l'établissement?
- Quels sont les objectifs définis ?
- Comment le projet d'établissement valorise-t-il les partenariats et les réseaux ?Avec quels objectifs ?

### Do Mettre en œuvre

### Acteurs - Actions - Moyens - Temps

### Connaître le contexte économique et social des métiers

- Quelle est l'organisation mise en place pour développer et suivre les partenariats et les réseaux ?
- Quelles sont les relations développées avec la mission académique éducation-économie, le Comité Local Ecole Entreprise (CLEE), les pôles de stages, avec les organismes consulaires, avec l'agence Pôle emploi, les missions locales, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE), les collectivités territoriales, les associations éducatives complémentaires de l'école publique ?
- Comment sont appréhendées les données relatives à l'environnement économique et social des métiers préparés dans l'établissement ? Quelles sont les conventions nationales et académiques déployées localement ?

#### Faire connaître les métiers préparés dans l'établissement

- Quelles sont les actions de découverte des métiers et de recrutement des élèves ?
- Quelles sont les actions liées avec les évènements nationaux (semaine école-entreprise, de l'industrie, etc.)?

#### Faire vivre les relations avec l'entreprise

- Comment la mise en place de l'alternance ou des périodes de formation en milieu professionnel est-elle facilitée et accompagnée ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment ont-elles été levées ?
- Comment l'intervention de personnels de l'entreprise est-elle prévue dans l'établissement ? dans les formations ? dans les jurys d'examen ?
- Comment la relation des enseignants avec les entreprises est-elle organisée ?
- Comment les partenariats ont-ils permis de développer la taxe d'apprentissage perçue par l'établissement ?

#### Faciliter l'insertion des publics accueillis

- Les partenariats favorisent-ils la mise en place de dispositifs pour l'insertion ? Quelle forme prend-elle ?
- Comment l'accueil des élèves en entreprise est-il pris en compte au travers des partenariats ?

#### Développer la coopération en réseaux

- L'établissement intervient-il dans la diffusion technologique ? Sur quels thèmes ? Dispose-t-il d'une plateforme technologique ?
- En quoi l'établissement est-il un acteur dynamique du développement économique local et régional ?
- L'établissement est-il investi dans un ou plusieurs réseaux de transfert de technologie ?
- Les enseignants s'impliquent-ils dans les actions de transfert de technologie ?
- Comment l'établissement développe-t-il des relations avec les écoles primaires, les collèges du secteur, l'enseignement supérieur?
- Comment la convention avec l'enseignement supérieur est-elle déployée?

#### Favoriser l'ouverture sur l'extérieur

• Les partenariats permettent-ils aux élèves d'accéder à la mobilité culturelle ? à la mobilité géographique ?

#### Rendre visible les partenariats

- Comment l'établissement valorise-t-il ses partenariats et ses réseaux ?
- Quelles en sont les retombées pour l'établissement ?

### Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Indicateurs de suivi du contexte économique et social;
- Indicateur relatif à l'attractivité des métiers pour les jeunes (en prenant le taux d'attractivité des formations);
- Indicateur relatif à l'implication des entreprises par secteur professionnel;
- Indicateur de réseau de l'établissement (nombre de conventions, dont celles avec les établissements de formations dans une logique de parcours, nombre et typologie des actions mises en place, indicateur de mesure de l'impact des actions):
- Nombre d'offres d'emploi reçues des entreprises, nombre de jeunes qui en ont bénéficié :

### **Parcours**

Code de l'éducation : art. L. 121-6 (éducation artistique et culturelle), art. L. 313-1 (COP), art. L. 331-7 (parcours Avenir), art. L. 332-3, art. L. 541-1 et art. L. 121-4-1 (éducation à la santé et à la citoyenneté), art. L. 311-7 et art. D. 311-13 (parcours personnalisés) – Circulaires : n° 2013-073 du 3-5-2013 (parcours d'éducation artistique et culturelle), n° 2016-092 du 20-6-2016 (parcours citoyen de l'élève).

# Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

Cette fiche est un outil guide pour la mise en place ou le suivi :

- des parcours prévus par la réglementation;
- des parcours personnalisés mis en place à l'initiative des établissements.

C'est le cas du parcours adapté de formation initiale prévu dans le plan de prévention du décrochage scolaire. Il est aussi possible d'envisager des parcours de formation qui prennent en compte des aspirations des élèves.

- Quels sont les parcours mis en œuvre dans l'établissement ?
- Comment un parcours s'insère-t-il dans la stratégie du projet de l'établissement ?Quels sont les enjeux et les principes du parcours ?Quels sont les objectifs ciblés ?Quelle est la communication prévue ?
- Les indicateurs et les résultats des différentes actions sont-ils diffusés et connus de tous les membres de la communauté pédagogique et éducative

### DO Mettre en œuvre

#### Acteurs - Actions - Moyens - Temps

#### Définir des acteurs et travailler avec des partenaires

- Quels sont les acteurs impliqués? Comment les équipes pédagogiques et éducatives sont-elles mobilisées ?
- Quel est le rôle et la place des parents?
- L'établissement dispose-t-il d'un réseau de partenaires du monde économique et professionnel, d'établissements de formations, du monde culturel?
- Comment l'interdisciplinarité est-elle développée au sein d'un parcours ?

#### S'appuyer sur des stratégies pédagogiques et éducatives

- Quelle est la stratégie pédagogique développée pour faire vivre le parcours tout au long du cursus (lien et évolution entre les classes)?
- Comment un parcours est-il construit pendant le cursus de formation ?Comment un parcours est-il intégré dans les enseignements obligatoires ou optionnels ?
- Comment un parcours est-il formalisé (supports spécifiques, organisations particulières, outils numériques)?
- En quoi un parcours est-il progressif, équilibré, diversifié, enrichissant, innovant ?
- Quelles méthodes, quelles démarches, quelles approches sont développées dans le cadre d'un parcours ?
- Comment un parcours prend-il en compte les possibilités des élèves ?
- Comment les projets s'intègrent-ils dans un parcours ?Comment les acquis des projets s'appuient-ils sur ceux des projets précédents et sont-ils valorisés dans les projets à venir ?

#### Développer des compétences

- Quelle est la part d'autonomie laissée au jeune dans la construction d'un parcours, en classe et en dehors ?
- Comment les élèves peuvent-ils s'approprier les contenus d'un parcours ?
- En quoi la mise en œuvre du parcours lui permet-elle de développer sa sensibilité, son jugement, son engagement, sa connaissance de la règle et du droit ?
- En quoi un parcours permet-il de susciter l'éducation entre pairs dans des projets, d'encourager la solidarité, de développer l'esprit d'initiative et de compétences à entreprendre ?
- Comment les compétences développées et les expériences vécues à l'extérieur de l'établissement sont-elles mobilisées dans l'enchainement d'un parcours ?
- Comment sont évaluées les compétences acquises ?Quelle est la formalisation de cette évaluation ?Comment l'élève prend-il conscience des compétences qu'il a développées ?

#### Coordonner les différents parcours - Communiquer

- Au sein de l'établissement, quelles instances coordonnent les différents parcours ?
- Quelle est la stratégie définie pour bâtir une progression partagée entre les différents parcours ?
- Comment les différentes expériences des élèves, quelles qu'elles soient, sont-elles réinvesties ?
- Quelles sont les actions de communication réalisées en interne et en externe ?

### Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Nombre de partenaires, de conventions;
- Nombre de projets collectifs et individuels ;
- Participation à des manifestations (forums, salons...);
- Tracabilité des étapes du parcours ;
- Adéquation entre projet et résultat de l'orientation :
- Taux de participation des élèves aux actions proposées :

### Critère 4 : L'organisation d'actions culturelles

Les actions culturelles touchent un large public. Elles sont significatives et s'inscrivent dans un parcours formalisé et suivi.

### Axes de travail

- La définition d'une politique culturelle adaptée au projet d'établissement
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle qui s'appuie sur les enseignements disciplinaires et culturels
- La définition d'un plan d'action concerté avec les élèves et les familles en lien avec les enseignements et le projet d'établissement
- La traçabilité des actions (Folios)
- L'ouverture de l'établissement sur l'environnement artistique et culturel proche
- L'équité d'accès aux actions culturelles de tous les publics de l'établissement

### **Objectifs**

- Proposer un parcours d'éducation artistique et culturelle qui s'appuie sur les enseignements artistiques proposés et qui assure une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, notamment à travers le pôle territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEAC).
- Aborder les grands domaines des arts et de la culture,
- Valoriser les actions, y compris celles réalisées en dehors de l'école.
- Favoriser la cohésion au sein de l'école ou de l'établissement en mobilisant élèves, enseignants et parents autour de projets artistiques et culturels
- Construire un outil de suivi des actions culturelles menées auprès de tous les publics de l'établissement

# Proposition d'actions

- Désigner un référent culture
- Développer un réseau de partenaires à solliciter pour les projets artistiques et culturels
- Définition d'un plan d'action en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Proposer une charte, une procédure de préparation, d'organisation et d'exploitation des actions culturelles.
- Associer les familles aux projets artistiques et culturels

# Indicateurs d'évaluation

- Pertinence et qualité des actions culturelles au regard de la politique définie dans l'établissement
- Pourcentage d'apprenants et nombre de classes ayant participé à des sorties culturelles
- Pourcentage d'apprenants ayant participé à des voyages ou à des sorties
- Pourcentage d'apprenants ayant participé à des projets culturels (autres que des sorties)
- Désignation des champs couverts par la politique culturelle
- Nombre de projet artistiques et culturels que les apprenants ont pris en responsabilité

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 4**

### Conformité

- Désignation d'un enseignant référent culture
- Lisibilité du parcours d'éducation artistique et culturelle
- Existence d'un plan d'action en lien avec la politique culturelle et le projet d'établissement
- Nombre de manifestations organisées
- Nombre d'élèves/Nombre de classes concernés
- Nombre d'avantages culturels de la carte M'RA utilisé
- Outils de communication autour de ces actions
- Divers

### **Engagement**

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 4**

Pilotage:

DRAFPIC - DAAC - IEN

ET/EG – IA-IPR

Accompagnement – conseil : Inspecteurs référents, IEN ET/EG, chargés de

mission de la DAAC selon le champ culturel

Partenaires: région, opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif,

etc.

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 4**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

d'indicateurs

<u>Oui :</u> dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, l'établissement organise régulièrement des manifestations sur les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

Définition

<u>Oui :</u> pour les deux dernières années, nombre de manifestations, nombre d'élèves et d'enseignants concernés, mesure d'impact sur le climat scolaire.

Preuves formalisées

<u>Oui</u> . Il existe des comptes rendus des réunions sur les projets. Le suivi des projets est formalisé.

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> une analyse de la mesure d'impact des projets sur la réussite des objectifs attendus est établie.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'action formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) <u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

à minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **Ouverture culturelle**

Fiche proposée par l'académie de Lyon



### Plan Planifier

- Comment le parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève est-il intégré: dans le projet d'établissement ?est-elle intégrée dans le projet d'établissement ?avec quelles stratégies ?quels objectifs ?quels indicateurs établis et connus de tous ?
- Comment le parcours d'éducation artistique et culturel s'appuie-t-il sur les enseignements disciplinaires et culturels?
- Comment les actions planifiées dans ce cadre sont-elles concertées avec les élèves et les familles en lien avec les enseignements et le projet d'établissement ?
- Comment l'élève garde-t-il trace de son parcours d'éducation artistique et culturelle
- Comment l'établissement s'ouvre-t-il sur son environnement artistique et culturelle?

### Do Mettre en œuvre

- Un professeur référent culture a-t-il été désigné ?
- L'établissement dispose-t-il d'un réseau de partenaires qu'il sollicite pour les projets artistiques et culturels ?
- Comment les sorties et les projets artistique et culturels sont-ils préparés, organisé et exploités ?
- L'établissement fait-il le lien entre les projets organisés et la mesure de l'impact sur la scolarité et la réussite des apprenants?
- Les parents sont-ils associés aux différents projets artistiques et culturels proposés par l'établissement ?

### Check Évaluer

#### Proposition de d'indicateurs de suivi

- Pourcentage d'apprenants et nombre de classes ayant participé à des sorties culturelles
- Pourcentage d'apprenants ayant participé à des voyages ou à des projets culturels (autres que des sorties)
- Désignation des champs couverts par la politique culturelle
- Nombre de projets artistiques et culturels que les apprenants ont pris en responsabilité
- Nombre d'avantages culturels utilisé sur la carte M'RA



**Points forts** 

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**Objectifs** 

**Actions** 

### Critère 5 : La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale

En s'inscrivant dans les priorités académiques et nationales en matière d'ouverture européenne et internationale et de mobilité des jeunes, l'établissement développe un ensemble cohérent et formalisé d'actions en termes de partenariats, de mobilités, d'échanges à distance, d'actions éducatives, d'enseignement des langues, etc.

#### Axes de travail

- La définition d'une stratégie d'ouverture à l'international : intégration des partenariats
- Les axes de développement
- Les objectifs de l'ouverture à l'international
- L'équité d'accès aux actions visant à l'ouverture internationale de tous les publics de l'établissement

### **Objectifs**

- Accroître qualitativement et quantitativement les relations internationales
- Enrichir la culture générale (arts et loisirs, sport...) et professionnelle des élèves ainsi que leur maîtrise des langues étrangères
- Développer l'acquisition de mentions du type « Europro »
- Développer des actions visant à l'ouverture internationale au sein de l'établissement (accueil de professionnels travaillant en France en langue étrangère, se déplaçant à l'étranger)
- Construire un outil de suivi des actions d'ouverture à l'international menées auprès de tous les publics de l'établissement

# Proposition d'actions

- Définir un plan d'actions avec des objectifs pédagogiques
- Proposer des modalités d'échanges avec d'autres pays pour les élèves et les enseignants
- Rencontrer des professionnels d'entreprises étrangères installées en France
- Favoriser les échanges internationaux pour enrichir la culture des élèves et faciliter l'insertion professionnelle et la mobilité à ce niveau
- Favoriser l'engagement d'enseignants pour l'obtention de la certification DNL
- Mise en œuvre de l'attestation EUROPRO et MOBI-PRO
- Proposer l'ouverture de section européenne

# Indicateurs d'évaluation

- Incidences sur la réussite, la motivation des élèves, l'attraction de l'établissement, l'insertion professionnelle des jeunes, les évolutions pédagogiques de l'équipe enseignante
- Nombre de relations internationales développées
- Nombre d'actions

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 5**

### Conformité

- Manifestations organisées à l'international
- Nombre d'élèves et enseignants concernés (de l'établissement et étrangers)
- Incidences sur la réussite scolaire
- Outils de communication
- Divers
- Divers

### **Engagement**

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 5**

Accompagnement – conseil : conseiller projet européen FSE (GIPAL)°, inspecteurs Pilotage:

DRAFPIC - DAREIC - IEN

ET/EG – IA-IPR Partenaires: Région

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 5**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

Oui : dans le cadre de projets pédagogiques, l'établissement organise régulièrement des échanges avec des pays étrangers ; rencontre avec des professionnels d'entreprises

étrangères installées en France

Définition d'indicateurs Oui : pour les deux dernières années, nombre de manifestations, nombre d'élèves et d'enseignants concernés (accueil d'étrangers ou visites à l'étranger), mesure d'impact sur

la réussite scolaire.

Preuves formalisées

Oui : il existe des projets pédagogiques formalisés établis avec des partenaires étrangers, des conventions de partenariats.

Adéquation moyens/action Oui : une analyse de la mesure d'impact des projets sur la réussite scolaire est établie.

Objectifs de progrès

Oui : il existe des plans d'action formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Obiectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

Partiellement mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) Mise en œuvre opérationnelle : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Ouverture européenne et internationale

Code de l'éducation: art. L. 421-7, art. D. 421-2-1, art. D. 337-54, art. D. 337-55, art. D. 337-64, art. D. 337-69

Circulaires: n° 2009-172 du 24-11-2009 (coopération éducative européenne et internationale : politique d'ouverture et de mobilité, moyens, actions et évaluation), n° 2011-117 du 3-8-2011 (sorties et voyages scolaires au collège et au lycée), n° 2016-091 du 15-6-2016 (Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde).



# Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

- Quels sont les axes stratégiques de l'ouverture européenne et internationale de l'établissement ?
- Comment l'ouverture européenne et internationale s'insère-t-elle dans la stratégie de l'établissement ?
- Comment cette ouverture s'inscrit-elle dans les priorités académiques et nationales ?
- Comment cette ouverture est-elle formalisée dans le projet d'établissement?
- Quels sont les objectifs définis pour faire entrer l'Europe et le monde dans l'établissement en termes de partenariats, de mobilités, d'échanges à distance, d'actions éducatives, d'enseignements des langues, etc. ?
- Quelles sont les mesures mises en place par l'établissement pour faire rayonner son ouverture européenne et internationale en interne et en externe?

### Do Mettre en œuvre

### Acteurs - Actions - Moyens - Temps

#### Actions

 Lister l'ensemble des actions d'ouverture contribuant à faire entrer l'Europe et le monde dans l'école : journée de l'Europe, journée francoallemande, semaine de la solidarité internationale, semaine des langues, programme « Back to School », programme « Science in Schools », années croisées, etc.

#### Acteurs

- Qui est le référent pour les actions européennes et internationales ?Quels sont les acteurs impliqués au sein de la communauté éducative ?Comment les équipes pédagogiques sont-elles mobilisées ?
- Comment les élèves et leurs familles sont-ils mobilisés ?
- Quels sont les financeurs identifiés ?

#### Partenariats scolaires

- Comment l'établissement est-il engagé avec des partenaires étrangers ?(conventions, programmes Erasmus+, eTwinning, programmes bilatéraux franco-allemands, franco-britanniques, appariements, etc.)
- Quelles sont les actions de coopération éducative mises en place dans ce cadre ?
- Quels sont les outils de communication utilisés pour les échanges à distance ?(visioconférence, plateformes sécurisées eTwinning ou autres, ...)

#### Mobilités sortantes et entrantes des élèves et des personnels

- Quelles sont les différentes formes de mobilités mises en place par l'établissement ?(individuelle ou collective, brève ou longue ; échanges ou voyages de classes, périodes de scolarité à l'étranger, séquences d'observation, visites d'entreprise, stages ou périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger, volontariats de solidarité, service civique, chantiers bénévoles inscrits dans le cadre scolaire....)
- Quelle est l'organisation prévue pour accompagner et encadrer les mobilités ?(information, préparation, suivi, exploitation, évaluation, sollicitation des différentes instances consultatives, projet pédagogique, etc.)
- En quoi la mobilité est-elle facteur d'innovation pédagogique ?
- Comment la mobilité des élèves et des personnels est-elle encouragée ?développée ?
- Comment l'établissement fait-il bénéficier l'ensemble de la communauté éducative de la présence :
  - d'un assistant de langue vivante, volontaire franco-allemand, volontaire européen ?
  - d'un enseignant étranger dans le cadre de programmes académiques, nationaux, européens (séjours professionnels, Erasmus+, Jules Verne ...) ?de délégations étrangères ?
  - d'élèves en échanges scolaires, Sauzay, Voltaire, programme franco-suédois, etc. ?

#### Valorisation

- Comment les expériences de mobilité des élèves et des personnels sont-elles reconnues (attestation, option facultative de mobilité, ...)
   ?Comment les compétences acquises grâce aux mobilités sont-elles valorisées ?Comment l'élève prend-il conscience des compétences qu'il a développées ?
- Quelle est la stratégie de communication mise en œuvre, en interne et en externe, pour valoriser les actions conduites ?(rubrique internationale sur le site internet de l'établissement, organisation de manifestations, ...)
- Comment l'établissement se fait-il connaitre à l'international ?(pages internet en langues étrangères, branches bilingues, ...)

### Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Partenariats actifs (qui ont donné lieu à des activités ces trois dernières années) avec des partenaires étrangers : nombre, nature, pays concernés;
- Mobilité des élèves : nombre, durée, pays concernés ;
- Autres projets et actions : descriptifs, nombre, pays concernés ;
- Montant des financements obtenus et sources :
- Nombre d'élèves impliqués directement et indirectement dans des actions de mobilités :
- Nombre d'enseignants impliqués directement et indirectement dans des actions de mobilités ;
- Nombre d'élèves concernés par des attestations (passeports Europass, attestations Europro, Euro-mobipro, autres attestations);
- Nombre d'élèves inscrits à l'option facultative de mobilité.

LDM 107- Che de labelli Atigir

Points forts

Points faibles

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ** 

**Objectifs** 

Actions

# Critère 6 : La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale prévu à l'article L.122-2.

L'établissement organise des interventions, des actions de prévention et de remédiation pour lutter contre le décrochage scolaire.

Il propose des parcours adaptés aux jeunes faisant valoir leur droit au retour en formation initiale ou le droit au redoublement dans l'établissement d'origine.

### Axes de travail

- La prévention
- L'intervention
- La remédiation

### **Objectifs**

- Sensibiliser et former les personnels au repérage des élèves en risque de décrochage
- Organiser des actions pour des jeunes en difficulté ou en rupture scolaire dans l'établissement et en réseau
- Améliorer l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap

# Proposition d'actions

- Prévention
  - préciser les actions de l'établissement ou concertées en réseau pour traiter les ruptures scolaires et les sorties sans qualification (MLDS, réseau FOQUALE)
  - Anticiper les ruptures de parcours 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> CAP / Bac pro Bac pro / BTS
  - Prévoir un accueil des élèves afin de les informer des possibilités qui s'offrent à eux en termes d'aide à la qualification ou à l'insertion professionnelle
- Intervention
  - o analyser les causes du décrochage des élèves
  - o définir le plan d'actions du GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire)
  - o former les équipes éducatives au repérage
  - définir les modalités du dialogue avec les familles
  - o communiquer sur la stratégie mise en place et les actions
- remédiation
  - aider les élèves qui ont quitté l'établissement sans diplôme à acquérir une qualification ou à entrer sur le marché du travail dans de bonnes conditions

# Indicateurs d'évaluation

- Suivi des jeunes (exclusion en classe et en PFMP, signalement, commission, absentéisme, ...)
- nombre de jeunes concernés
- Suivi des accompagnements et des rôles des acteurs impliqués
- Suivi des présences suite aux actions mise en place

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 6**

### Conformité

- Suivi et mesures spécifiques pendant les formations
- Suivi et mesures spécifiques à l'issue des formations
- Relations avec les CIO, MLDS et Missions Locales
- Taux de réorientation en cours de parcours
- Taux de sortie sans qualification
- Divers

### Engagement

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilité)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 6**

Pilotage: Accompagnement – conseil : FOQUALE, MLDS, conseiller projet européen FSE

DRAFPIC – CSAIO (GIPAL), inspecteurs référents

Partenaires: Branches professionnelles, DIRECCTE, Pôle Emploi, mission locale

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 6**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

<u>Oui :</u> Des dispositions sont mises en place pour anticiper les ruptures scolaires, les sorties sans qualification, l'insertion professionnelle. Les résultats d'enquêtes IVA et IPA, ... sont exploités

Définition

d'indicateurs

<u>Oui :</u> Par statuts et par niveaux : nombre de ruptures scolaires, de sorties sans qualification, taux d'insertion professionnelle, taux de poursuite d'études.

Preuves formalisées

<u>Oui :</u> Les dispositions prises sont formalisées et suivies. Les contacts avec les autres partenaires font l'objet de comptes rendus.

Adéquation moyens/action Objectifs de progrès Oui : L'efficacité des dispositions prises est vérifiée et fait l'objet de retours d'expérience.

<u>Oui :</u> il existe des plans d'action formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) <u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Vaincre le décrochage scolaire

Ualéduc TOUS ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Code de l'éducation : art. L. 122-2 à L. 122-4 (droit au retour en formation initiale), art. R. 131-7 (absentéisme), art. L. 214-12, art. R. 222-3-2 (décrochage), art. L. 313-7 et L. 313-8 (reprise d'études) - Instruction n° 09-060 JS du 22-4-2009 (prévention du décrochage scolaire et accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire)

Circulaires: n° 2011-028 du 9-2-2011 (mise en œuvre des articles L. 313-7 et L. 313-8 du code de l'Éducation), n° 2013-035 du 29-3-2013 (réseaux Formation Qualification Emploi FOQUALE), n° 2014-159 du 24-12-2014 (prévention de l'absentéisme scolaire), n° 2015-041 du 20-3-2015 (droit au retour en formation initiale pour les sortants du système éducatif sans diplôme ou qualification professionnelle), n° 2017-066 du 12-4-2017 (mobilisation du droit au retour en formation et le maintien en formation au service de la lutte contre le décrochage scolaire)

### Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

La loi pour la refondation de l'École de la République a mis l'accent sur la lutte contre le décrochage scolaire en cohérence avec les politiques publiques centrées sur la jeunesse. Depuis 2014, le plan d'actions "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" incite la communauté éducative, les chercheurs, les autres ministères, les collectivités, les associations à se saisir de cet enjeu.

- Les orientations stratégiques des politiques régionales dans le domaine du décrochage scolaire sont-elles connues ?
- Comment le plan d'action "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" est-il intégré au projet d'établissement ?
- Comment le projet d'établissement met-il l'accent sur la persévérance scolaire et la prévention du décrochage, sur la mobilisation partenariale, notamment ceux bénéficiant du droit au retour en formation initiale ?Avec quels objectifs et quelle stratégie ?
- Quelle est la valorisation du rôle de chacun dans la réussite éducative des jeunes ?

### Do Mettre en œuvre

#### Acteurs - Actions - Movens - Temps

Trois champs d'actions sont proposés pour s'autoévaluer sur cette thématique : prévention, intervention, remédiation.

#### Prévenir

- Quelle est l'organisation mise en place dans l'établissement pour prévenir le décrochage scolaire (groupe de prévention du décrochage scolaire GPDS, référent ou correspondant décrochage, information, communication) ?
- Comment l'ensemble des personnels de l'établissement est-il sensibilisé à la détection des signes précurseurs du décrochage : absentéisme, évolution soudaine du comportement, baisse des résultats scolaires, etc. ?
- Quelles actions sont prévues à la détection des signes de décrochage ?
- Des formations à la prévention du décrochage scolaire sont-elles organisées ?
- Comment les pratiques pédagogiques de l'établissement s'adaptent-elles pour prévenir le décrochage ?
- Quelles innovations pédagogiques sont expérimentées dans l'établissement ?
- Comment le travail en équipe pluri-catégorielle est-il développé dans l'établissement pour prendre en compte les besoins des jeunes ?
- Comment le sentiment d'appartenance et de bien-être des élèves dans l'établissement est-il développé ?Comment l'entraide et le travail collaboratif entre élèves sont-ils favorisés au sein de l'établissement ?
- Comment l'accompagnement personnalisé, les stages passerelles, les stages de remise à niveau, le tutorat, la gestion de l'orientation sont-ils menés pour favoriser la motivation des jeunes et les soutenir dans leur projet ?
- Des parcours aménagés sont-ils proposés aux jeunes en risque de décrochage ?
- Comment le dialogue entre les parents et l'établissement est-il instauré et pratiqué ?

#### Intervenir

- Comment l'analyse des causes du décrochage des élèves est-elle menée ?
- Quelles sont les actions prévues pour réinstaller les élèves dans une dynamique positive pour leurs études ?
- Comment l'action éducative est-elle organisée autour des élèves en décrochage ?Comment les équipes éducatives sont-elles mobilisées ?
- Comment les alliances éducatives internes et externes sont-elles développées pour coordonner les interventions des différents professionnels sur des situations de décrochage ?
- Comment le dialoque entre les parents et l'établissement est-il renforcé ?

#### Remédie

- Comment est organisé le droit au retour en formation initiale sous statut scolaire au sein de l'établissement ?
- Comment la coopération des équipes éducatives est-elle développée avec les partenaires extérieurs?
- Comment les liens sont-ils établis avec le réseau FOQUALE (FOrmation QUALification Emploi), la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) d'appartenance du lycée ?

### Check Évaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Indicateurs de suivi des jeunes (exclusions, commissions, orientation, exclusions de PFMP...), absentéisme (nombre, causes, type d'enseignement, formation, nombre de signalements...);
- Indicateur relatif aux jeunes concernés par le décrochage (nombre en prévention, intervention, remédiation);
- Indicateur d'accompagnement (nombre et rôle des acteurs impliqués, nombre d'actions menées);
- Indicateurs de présence (suite aux actions mises en place);
- Observations relatives à l'attitude des ieunes :

### Critère 7 : Une politique active de communication

L'établissement définit et met en œuvre un plan de communication pour :

- être clairement identifié par les usagers et les partenaires ;
- promouvoir une offre de formation attractive :
- valoriser ses relations partenariales ;
- afficher avec dynamisme ses projets.

#### Axes de travail

- La stratégie de communication dans le cadre du pilotage de l'établissement
- La communication interne
- La communication externe

### **Objectifs**

- Définir une stratégie de communication pour asseoir l'image et faire évoluer les pratiques
- Préparer des messages adaptés en fonction de la cible
- Maîtriser les circuits de communication
- Cibler les médias adaptés en fonction du message

# Proposition d'actions

- Définir les modalités et outils de communication selon la stratégie : écrit, affichage, site internet ; réseaux sociaux, ...
- Définir les modalités de la mise à jour de l'information
- Interne (personnels et élèves)
  - Rédiger des procédures de diffusion de l'information
  - Définir les modalités de l'écoute et de l'accompagnement des personnels
- Externe (familles établissements du réseau partenaires collectivités territoriales médias)
  - Rédiger des procédures de diffusion de l'information
  - Promouvoir l'image de l'établissement

# Indicateurs d'évaluation

- Visibilité des actions de communication
- Taux de participation des familles aux différentes actions
- Résultats des enquêtes de satisfaction
- Qualité du site internet
- Nombre d'articles de presse
- Budgets consacrés

•

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 7**

### Conformité

- Relations avec les CIO, les collèges, les équipes pédagogiques des collèges
- Manifestations organisées en direction des élèves de collèges
- Nombre de collégiens et enseignants concernés
- Nombre de personnes mobilisées dans l'établissement
- Outils de communication
- Divers

### **Engagement**

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 7**

Pilotage: Accompagnement – conseil: Inspecteurs référents, IEN ET/EG, IA-DASEN, service

DRAFPIC - IEN ET/EG - IA- communication du rectorat, DANE

IPR Partenaires : médias

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 7**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

<u>Oui :</u> L'établissement organise sa communication à l'interne et à l'externe. Il met en œuvre des actions permettant aux différents publics de revoir des informations pertinentes:

Définition d'indicateurs

<u>Oui</u>: Visibilité des actions de communication, Taux de participation des familles aux différentes actions, Résultats des enquêtes de satisfaction, Qualité du site internet, Nombre d'articles de presse. Budgets consacrés

Preuves formalisées

<u>Oui</u>: Il existe des documents spécifiques physique ou numérique présentant les modalités de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> Les différents acteurs concernés sont impliqués dans la stratégie de communication. Les actions mise en place sont pertinentes.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'action formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) <u>Mise en œuvre opérationnelle</u> : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### Communication interne à l'établissement

Code de l'éducation : <u>art. L. 111-3</u> et <u>art. L. 111-4</u>, <u>art. L. 521-4</u>.

Circulaire: n° 2013-142 du 15-10-2013 (renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires).



# Plan Planifier

### Contexte, stratégie, sens, objectifs

La communication s'inscrit dans le cadre du pilotage de l'établissement. Elle revêt des formes différentes en fonction de l'objet de communication et des destinataires. La communication d'établissement nécessite un effort de traitement et de maîtrise des informations. Bien maîtrisée, elle contribue à asseoir l'image d'un établissement et à faire évoluer les pratiques.

- Comment la communication apparait-elle dans la stratégie du projet de l'établissement ?Dans quel but et sur quels objectifs ?
- Quelles sont les formes de communication privilégiées par l'établissement (écrits, rencontres, site internet, presse)?
- Y a-t-il un plan de communication interne?

# DO Mettre en œuvre

### Acteurs - Actions - Moyens - Temps

#### Responsabiliser

- Quels sont les relais mis en place dans l'établissement pour la communication interne ?
- Comment l'information interne à l'établissement est-elle diffusée ?
- Les vecteurs utilisés sont-ils bien appropriés ?
- Comment les personnels auxquels l'information interne est destinée réagissent-ils ?
- Une réflexion collective sur la communication au sein de l'établissement a-t-elle été menée ?
- Quelles sont les formations proposées pour l'utilisation de l'outil numérique dans la communication ?

#### Promouvoir l'image de l'établissement

Comment l'information est-elle actualisée et renouvelée ?

#### Communiquer dans l'établissement

- Quelles sont les modalités d'accueil des nouveaux personnels ?
- Quelles sont les procédures de concertation et d'information concernant les points clés du fonctionnement (dotation horaire globale, répartition des services, répartition des EGLS)?
- Quelles sont les modalités d'écoute et d'accompagnement des personnels ?des élèves ?
- La qualité de la diffusion de l'information est-elle vérifiée ?
- Comment s'assure-t-on de l'efficacité et de la pertinence des moyens utilisés ?
- Quels sont les outils de communication et d'information déployés dans l'établissement (affichage, site internet) ?
- Quelle est la circulation des informations ?Comment l'efficacité de la diffusion de l'information est-elle vérifiée ?
- Comment la diffusion des informations aux enseignants, aux élèves, aux familles, aux associations, aux instances, est-elle organisée ?

### Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Indicateur de visibilité : nombre de visiteurs du site ;
- Indicateurs relatifs aux familles: taux de participation aux élections du conseil d'administration, aux réunions parents/professeurs, aux groupes de travail...
- Indicateurs d'enquête de satisfaction ;

> Q 4. Act Agir

**Points forts** 

Points faibles

### Communication externe à l'établissement

Code de l'éducation : art. L. 111-3, art. L. 111-4, art. L. 521-4.

Circulaire: n° 2013-142 du 15-10-2013 (renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires) - Référentiel pour l'éducation prioritaire



# Plan Planifier

#### Contexte, stratégie, sens, objectifs

La communication s'inscrit dans le cadre du pilotage de l'établissement. Elle revêt des formes différentes en fonction de l'objet de communication et des destinataires. La communication d'établissement nécessite un effort de traitement et de maîtrise des informations. Bien maîtrisée, elle contribue à asseoir l'image d'un établissement et à faire évoluer les pratiques.

- Comment la communication externe apparait-elle dans le projet de l'établissement ?Dans quel but, avec quels objectifs et quelle stratégie ?
- Quelle image l'établissement veut-il promouvoir ?
- En fonction des cibles (élèves, parents, entreprises, institutions...), quelles sont les formes de communication privilégiées par l'établissement (écrits, rencontres, site internet, presse) ?
- Quel est le plan de communication externe ?
- Quel est le budget prévu pour la communication ?

# Do Mettre en œuvre

#### Acteurs - Actions - Movens - Temps

#### Responsabiliser

- Quels sont les relais mis en place par l'établissement pour la communication externe ?
- Les vecteurs utilisés sont-ils appropriés ?
- Comment le personnel est-il formé à la communication avec les familles ?avec les entreprises ?
- Quelles sont les formations proposées pour l'utilisation de l'outil numérique dans la communication ?
- Quelle est l'implication des personnels, des élèves et des familles dans les actions de communication de l'établissement ?

#### Promouvoir l'image de l'établissement

- Comment l'information est-elle actualisée et renouvelée ?
- Comment communique-t-on avec les parents?
- Quels sont les supports de communication ?Comment sont-ils contrôlés et tenus à jour ?
- En quoi le site internet reflète-t-il le dynamisme de l'établissement, la qualité des formations proposées, la diversité des parcours et des projets, l'ouverture internationale ?
- Le site internet de l'établissement est-il mis régulièrement à jour et vérifié ?Qui assure sa maintenance ?
- Comment le personnel est-il sensibilisé à l'impact de la communication sur l'image de l'établissement et sur l'image de l'éducation nationale vis-à-vis de son public ?
- Quelle est la place donnée aux élèves et aux anciens élèves dans la promotion de l'établissement ?
- Comment l'image de l'établissement est-elle évaluée ?
- Quels sont les critères d'évaluation de la communication (clarté, lisibilité, simplicité, valorisation, délai...)?
- Quelles relations l'établissement établit-il avec les médias ?

### Communiquer avec les familles

- Quel est le planning des rencontres prévues avec les familles ?
- Les rencontres avec les familles permettent-elle l'accueil et le suivi du jeune tout au long de son parcours (inscription, suivi avec les professeurs, orientation, poursuite d'études...) ?
- Comment les familles sont-elles associées aux groupes de travail ?
- Qu'est-il mis en place pour les familles les plus éloignées de l'institution scolaire ?

#### Communiquer avec les entreprises et les institutions

- Quelle est la stratégie de communication déployée avec les entreprises et les institutions ?
- Quelle est la communication avec les collectivités territoriales et les élus locaux, sous quelle forme ?

### Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Indicateur de visibilité : nombre de visiteurs du site ;
- Indicateurs relatifs aux familles: taux de participation aux élections du conseil d'administration, aux réunions parents-professeurs, aux groupes de travail...
- Indicateurs d'enquêtes de satisfaction ;
- nombre d'articles de presse, d'interventions radio. tv...:
- budget consacré à la communication (montant et pourcentage du budget global);

Q<sub>4. Act</sub> Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

**Objectifs** 

Actions

### Critère 8 : Une stratégie de formation en milieu professionnel

L'établissement définit et met une stratégie concertée et collaborative sur l'ensemble des filières en lien avec les PFMP pour : les organiser, les préparer, les accompagner et les évaluer, les réinvestir, communiquer pour les valoriser auprès des acteurs économiques et les acteurs internes à l'établissement

### Axes de travail

- La stratégie engagée
- L'équité de traitement des apprenants toutes filières confondues
- Les modalités de suivi pédagogique
- L'évaluation

### **Objectifs**

- Définir des procédures concertées dans le cadre de la stratégie partagée par l'ensemble des filières et pour tous les apprenants
- Aider à la projection dans le métier et donner du sens à la formation (orientation)
- Faciliter l'intégration de l'apprenants dans une organisation et dans une équipe de travail
- Présenter les enjeux et les objectifs globaux de la formation en milieu professionnel
- Expliciter les attentes de l'équipe pédagogique

# Proposition d'actions

- Rédiger des procédures partagées toutes filières confondues
- Définir la stratégie pédagogique des formations en milieu professionnel de toutes les filières : planifier les périodes en milieu professionnel au regard des compétences à acquérir
- Définir le rôle de tous les acteurs : enseignant référent, professeur principal, équipe pédagogique, DDF, tuteur en entreprise, etc.
- Préparer l'arrivée en milieu professionnel toutes filières confondues : identifier les attendus du monde professionnel, les règles indispensables et notamment en matière de sécurité
- Valider les nouveaux lieux de formation en milieu professionnel au regard des qualifications, des activités professionnelles, et de la capacité à accompagner l'apprenants
- Différencier les apprenants en termes de degré d'accompagnement nécessaire à la recherche de lieux de formaiton en lien avec les exigences du référentiel de formation
- Travailler avec le pôle de stage
- Définir et partager des outils de suivi pédagogique : livret de suivi, tableaux de bord, fiche de suivi de la durée de la formation en milieu professionnel, etc.
- Définir et prendre les mesures d'indicateurs partagés toutes filières confondues

# Indicateurs d'évaluation

- Visibilité des actions en lien avec les formations en milieu professionnel
- Lisibilité des procédures rédigées
- Taux d'adhésion aux procédures partagées
- Taux de participation des filières aux actions partagées
- Pertinence des indicateurs d'évaluation
- Taux de remplissage des mesures d'indicateurs partagés
- Résultats des enquêtes de satisfaction

### **CRITÈRES D'AUDIT CRITÈRE 8**

### Conformité

- Relations le monde économique
- Suivi des indicateurs d'évaluation
- Nombre de procédures partagées toutes filières confondues
- Nombre de personnes mobilisées dans l'établissement
- Cahier des charges de la semaine de préparation aux formations en milieu professionnel

### **Engagement**

- Conformité au critère
- Définition d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée

Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

### **ACCOMPAGNEMENT CRITÈRE 8**

Pilotage: IEN ET/EG – IA- Accompagnement – conseil: Inspecteurs référents, IEN ET/EG, IA-DASEN, MEE

IPR – DRAFPIC Partenaires : Pôle de stages

### **GRILLE D'AUDIT CRITÈRE 8**

### 1. Conformité à minima pour le critère

Conformité au critère :

<u>Oui</u>: L'établissement organise sa stratégie en lien avec les formations en milieu professionnel de manière concertée toutes filières confondues.

Définition d'indicateurs

<u>Oui</u>: visibilité des actions en lien avec les formations en milieu professionnel, lisibilité des procédures rédigées, taux d'adhésion aux procédures partagées, taux de participation des filières aux actions partagées, pertinence des indicateurs d'évaluation, taux de remplissage des mesures d'indicateurs partagés, résultats des enquêtes de satisfaction

Preuves formalisées

<u>Oui :</u> Il existe des documents spécifiques physique ou numérique présentant les modalités de la mise en œuvre de la stratégie.

Adéquation moyens/action

<u>Oui :</u> Les différents acteurs concernés sont impliqués dans la en lien avec les formations en milieu professionnel. Les actions mises en place sont pertinentes.

Objectifs de progrès

<u>Oui :</u> il existe des plans d'action formalisés et terminés. (équipe – tâches – responsabilités, calendrier, objectifs, indicateurs)

Résultats obtenus / Objectif visé

sans objet : pas de plan d'action

non atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints

partiellement atteint : les résultats escomptés ne sont pas atteints, mais des progrès sont

constatés

atteint : résultats conformes aux objectifs

supérieur aux prévisions : résultats supérieurs aux objectifs

Résultats de l'Audit

Non mis en œuvre : les exigences du critère ne sont pas traitées

<u>Partiellement mis en œuvre</u> : les exigences du critère ne sont pas totalement couvertes et/ou défauts de formalisation (définition d'objectifs et d'indicateurs, absence de preuves) Mise en œuvre opérationnelle : exigences du critère couvertes, formalisations effectives

a minima

Mise en œuvre systématique et documentée : exigences couvertes, formalisations

efficaces, objectifs atteints

### 2. Engagement a minima pour le critère

- Conformité au critère
- Définition et formalisation d'objectifs et d'indicateurs mesurables
- Planification formalisée
- Définition d'une équipe (tâches et responsabilités)

# Période de formation en milieu professionnel (PFMP), stages

Code de l'éducation: art L. 124-1 à L. 124-20, art. D. 124-1 à R. 124-13, art. L. 332-3-1. Code du travail: R. 4153-38 à R. 4153-45.

Circulaires: n° 2015-035 du 25-2-2015 (mise en place dans les académies de pôles de stages), n° 2016-053 du 29-3-2016 (organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu

professionnel), n° 2016-055 du 29-3-2016 (réussir l'entrée au lycée professionnel).



### Contexte, stratégie, sens, objectifs

Tous les enseignements professionnels comportent aujourd'hui un stage ou une période de formation en entreprise obligatoires.

- Comment les périodes de formation en milieu professionnel s'insèrent-elles dans la stratégie de l'établissement ?Quels sont les axes stratégiques développés ?Quels sont les objectifs définis ?
- Comment les périodes de formation en milieu professionnel s'intègrent-elles dans les projets de formation des équipes pédagogiques ?
- Comment cette information est-elle communiquée aux différentes parties ?Quelle est l'information prévue pour les élèves et pour les familles ?

### Do Mettre en œuvre

### Acteurs - Actions - Movens - Temps

#### Organiser

- Quelle est l'organisation prévue par l'établissement pour les PFMP des élèves (information, préparation, suivi, exploitation, évaluation)?
- Quelle est l'articulation avec les pôles de stages ?
- Comment le calendrier des PFMP est-il défini? Comment sa pertinence est-elle vérifiée ?Comment le calendrier s'articule-t-il avec les temps de formation en établissement et les objectifs de la formation ?
- Comment les situations de handicap sont-elles prises en compte ?
- Comment les conventions de stage sont-elles élaborées ?
- Comment ces informations sont-elles communiquées aux élèves et aux familles ?

#### Préparer

- Comment la recherche des entreprises accueillant des élèves pour des périodes de formation en entreprise est-elle organisée ?Quels sont les outils et les dispositifs utilisés (banques de stages nationale, académiques) ?
- Comment les offres sont-elles validées par l'établissement ?
- Comment les élèves sont-ils accompagnés dans leur recherche ?Comment la mobilité des élèves est-elle encouragée et développée ?
- Quel est le rôle des professeurs d'enseignement général ?
- Comment le lien établissement-entreprise est-il construit et entretenu ?
- Comment les tuteurs d'entreprise sont-ils informés de leurs obligations pédagogiques et évaluatives ?
- Comment les élèves sont-ils préparés à la découverte du monde professionnel et à la rencontre avec l'entreprise qui les accueille?

#### Accompagner et évaluer

- Quelle est l'organisation des visites de suivi et des visites d'évaluation ? Comment le suivi par les enseignants de la section est-il défini et formalisé ?Quel est le rôle des professeurs d'enseignement général ?
- Quels sont les documents permettant le suivi des élèves en entreprise (niveau d'acquisition des compétences visées, comportement, attitude au travail) ?Comment ces compétences sont-elles valorisées?
- Comment l'élève prend-il conscience des compétences qu'il a développées ?
- Quelle évaluation de la qualité de l'accueil est proposée aux stagiaires ?

#### Réinvestir

- Comment les différentes expériences des élèves, quelles qu'elles soient, sont-elles réinvesties ?
- Quelle est l'utilisation pédagogique des périodes de formation en entreprise au retour des élèves ?

#### Communiquer

- Quelle est la stratégie de communication, en interne et en externe, pour valoriser les PFMP ?
- Comment le retour d'expérience est-il communiqué aux entreprises ?

# Check Evaluer

### Exemples d'indicateurs de suivi

- Indicateur relatif aux stages: nombre de semaines de stage cumulées par un établissement, une filière, nombre d'élèves ayant trouvé un stage (ou non), temps pour trouver un stage;
- Indicateur relatif aux partenaires : nombre d'entreprises, de collectivités locales ;
- Indicateur d'accompagnement : actions de remédiation (nombre, type), nombre de ruptures de contrats d'apprentissage ou de période de formation en entreprise ;
- Indicateur relatif aux réseaux : nombre de contacts avec les pôles de stages ;

4. Act Agir
LDM 107 – Démarche de labellisation

**Points forts** 

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Page 34

**Objectifs** 

Actions



# Label « Lycée des métiers »



Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue





### Fiche de poste d'un coordonnateur MLDS

(Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

- . Cadre national de référence : Circulaire nationale n°2013-035 du 29 mars 2013 mise en place du réseau FOQUALE (FOrmation-QUALification-Emploi)
- . Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels exerçant des fonctions au titre de la MLDS-BO n°29 du 21 juillet 2016
- . Circulaire nationale lutte contre le décrochage scolaire n°2016-212 du 30 décembre 2016
- . Circulaire académique persévérance scolaire et prise en charge des décrocheurs du 25 octobre 2018

#### Mission:

Le coordonnateur MLDS contribue à la persévérance scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire de l'éducation nationale au sein de l'académie. A ce titre, il intervient dans le domaine de **la prévention du décrochage scolaire**, en direction des élèves encore scolarisés dans les établissements scolaires du second degré (Collèges, Lycées et Lycées Professionnels) et repérés « *en risque de décrochage* » ainsi qu'au niveau de **la remédiation du décrochage**, en direction des jeunes « *décrochés* » de plus de 16 ans sortis sans diplôme de la formation initiale. Cette mission contribue à améliorer l'accès à la qualification et au diplôme de tous les jeunes de 16 à 25 ans.

### Définition de la fonction :

Dans les deux domaines de l'intervention et de la remédiation, le coordonnateur MLDS intervient d'une part, directement auprès des élèves/jeunes et d'autre part, apporte un conseil et une expertise en ingénierie de formation, en appui des personnels de direction (chefs d'établissement et directeurs de CIO) et des équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires.

### A ce titre, il:

- > contribue à la conception, la mise en place et l'évaluation de dispositifs d'accompagnement et de formation des élèves/jeunes ;
- assure une fonction de diagnostic et d'accompagnement des publics concernés dans le cadre de suivis personnalisés et/ou d'interventions collectives;
- contribue, en lien avec les personnels de l'orientation, à la bonne circulation de l'information concernant le suivi des élèves/jeunes auprès, des établissements (chefs d'établissements, référents décrochage scolaire et directeurs de CIO), du comité de réseau FOQUALE et des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD);
- participe aux différentes réunions et initiatives mises en place au titre de la lutte contre le décrochage scolaire, ainsi qu'à leur communication auprès des différents acteurs de son périmètre d'intervention. Aussi, il est amené à favoriser le développement de partenariats avec des instances publiques et privées.

### Cadre de l'activité :

Placé sous l'autorité académique du délégué de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) et l'autorité départementale de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN), le coordonnateur MLDS exerce son activité aux différents niveaux : établissements scolaires, districts, bassins de formation, départements et académie.

Son activité, précisée par une lettre de mission annuelle personnalisée et suivie par l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation (IEN-IO) du département, est supervisée localement par le chef d'établissement responsable du réseau FOQUALE du bassin en liaison avec les chefs d'établissement réalisateurs des actions MLDS et le coordonnateur départemental MLDS.

Ses contributions **au volet intervention** et **au volet remédiation** de la lutte contre le décrochage scolaire sont initiées à la demande des chefs d'établissement de son secteur d'intervention dans le cadre d'un programme d'actions élaboré au niveau de l'animation du bassin d'éducation et de formation.

Installé localement dans un établissement scolaire, le coordonnateur MLDS est amené, sur son périmètre d'intervention, à :

- conduire son activité en fonction des besoins diagnostiqués en concertation avec les responsables locaux et départementaux;
- travailler en collaboration avec ses collègues coordonnateurs, les autres acteurs de l'éducation nationale ainsi qu'en liaison avec des partenaires locaux ;
- > se déplacer en fonction de sa mission dans le bassin de formation, le département ou l'académie.

### Domaines d'activité :

### Le coordonnateur MLDS est amené à s'adapter à différents lieux d'intervention, contextes et publics

Domaines d'activités	Compétences principales
<ul> <li>Conseil, animation et formation:</li> <li>préparer, organiser, animer et/ou conduire des réunions</li> <li>conduire des entretiens d'information, conseil, régulation, guidance, recrutement</li> <li>assurer des actions de tutorat et d'accompagnement</li> <li>assurer des séquences de formation</li> <li>développer et animer des partenariats</li> </ul>	<ul> <li>analyser</li> <li>concevoir</li> <li>conseiller</li> <li>coordonner</li> <li>diagnostiquer</li> <li>impulser</li> <li>synthétiser</li> <li>rendre compte</li> </ul>
<ul> <li>Ingénierie de formation et conduite de projet :         <ul> <li>anticiper, identifier des besoins</li> <li>élaborer et faire valider un projet</li> <li>coordonner les phases et acteurs du projet</li> <li>concevoir une action de formation</li> </ul> </li> <li>Gestion administrative et financière :         <ul> <li>formuler, rédiger un projet et un bilan d'activité</li> <li>élaborer un plan de financement</li> <li>assurer le suivi financier d'une action</li> <li>rechercher des financements</li> <li>préparer des éléments d'analyse statistique</li> </ul> </li> </ul>	Comportements / Aptitudes  • être responsable • être prévoyant • être diplomate • être adaptable • être autonome • avoir de la distance • avoir le sens du travail d'équipe • avoir le sens du contact • respect du cadre institutionnel

<u>Conditions d'accès à l'emploi :</u> Titulaire ou contractuel de catégorie A, niveau BAC +3 minimum avec une bonne connaissance du système éducatif.

Une expérience dans les domaines de l'insertion et de la formation serait très appréciée.

L'exercice de la fonction de coordonnateur MLDS nécessite la maîtrise des outils informatiques courants.

Le permis de conduire est vivement recommandé.

### Fiche de poste de coordonnateur de dispositif relais

Cadre d'activité : cf circulaire ministérielle n° 2014/37 du 28 mars 2014.

Les dispositifs relais contribuent à réduire les sorties prématurées et sans diplôme du système éducatif. Ils s'adressent aux élèves des classes de cinquième, quatrième et troisième de collège qui ont besoin d'une prise en charge éducative globale étant donné leur degré de rupture dans les apprentissages et avec les exigences de la vie des établissements scolaires. Le risque de marginalisation sociale dans lequel ils se trouvent nécessite un suivi spécifique.

En liaison avec les partenaires de l'école, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les collectivités territoriales, les services sociaux et éducatifs ainsi qu'avec les associations complémentaires de l'enseignement public, ces dispositifs proposent aux élèves concernés un accompagnement pédagogique et éducatif temporaire adapté.

A partir d'un diagnostic partagé entre l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine, la famille, l'élève, les partenaires associés et l'équipe de l'établissement de rattachement, il s'agit de contractualiser une prise en charge partagée, globale et personnalisée. Cette prise en charge vise le réinvestissement dans les apprentissages, la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'appropriation des règles de vie sociale et scolaire favorisant le retour réussi de l'élève dans des formations de droit commun. Ces objectifs doivent prendre forme à travers une remobilisation de l'élève dans son parcours de formation.

### Profil de l'enseignant-coordonnateur

Ce poste à temps plein est à pourvoir pour la rentrée scolaire 2020. Il s'adresse à des enseignants du premier ou du second degré désirant s'impliquer fortement auprès des publics scolaires en grande difficulté, dans une perspective de prévention du décrochage afin de permettre à l'élève de persévérer dans son parcours scolaire. L'enseignant-coordonnateur est rattaché administrativement à un collège, mais travaille en réseau avec d'autres établissements de proximité.

Une expérience de travail en réseau et de coordination d'équipe sera appréciée.

Champ d'activité et compétences attendues

Activités particulières du poste	Savoirs particuliers	Compétences particulières
Mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif différencié en direction d'élèves repérés en difficulté scolaire et comportementale	<ul> <li>Objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</li> <li>Bilans individuels et collectifs</li> <li>Travail partenarial en réseau</li> </ul>	- Etre capable de fédérer et dynamiser une équipe d'intervenants autour d'un projet pédagogique particulier - Associer les partenaires institutionnels au projet - Savoir repérer et mobiliser tous les partenaires (internes et externes)
Travail en liaison avec la famille, la structure de suivi (éducateur) ou de soin, le collège d'origine (tuteur pédagogique, professeur principal, équipe de direction)	- Connaissances sur l'adolescence (sociologiques, psychologiques) - Connaissances sur l'orientation - Connaissances sur les pratiques d'évaluation	- Pratiquer les techniques de l'entretien d'aide (parents, enseignants, élèves) - Savoir communiquer (élaboration de fiches de suivi individuel et collectif, synthèses et bilan) avec les différents partenaires tant internes (établissements, équipe relais, CIO, MLDS, autres collègues coordonnateurs relais, direction départementale des services de l'éducation nationale, rectorat) qu'externes (partenaires institutionnels et associatifs)
Activités pédagogiques et didactiques Intervention individuelle et collective auprès des élèves	- Savoirs et compétences relatifs à la discipline d'origine	- Savoir conjuguer encadrement éducatif global et relation pédagogique individuelle

Lieu d'exercice : Givors

Collège support : collège Lucie Aubrac Collège réseau : collège Paul Vallon

**Modalités de recrutement :** lettre de candidature et de motivation et curriculum vitae à adresser, **dans les deux semaines suivant la publication au BIR**, à monsieur l'inspecteur d'académie - directeur académique – Direction des services départementaux de l'Education nationale – Rhône, Division de l'Organisation Scolaire (ce.ia69-dos2@ac-lyon.fr)

- commission d'étude des candidatures avec audition éventuelle sur convocation
- décision de M. l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale

Les candidatures des enseignants titulaires ne pourront être prises en compte que sous réserve de la possibilité de remplacement.